

le Journal du Palais

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (97^e année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais Humaniste solitaire

Alors qu'Aurélie Gonet n'était pas montée sur un vélo depuis longtemps, la Dijonnaise s'est lancé le défi de traverser un pays en petite reine. Après un premier périple en solo, elle a poursuivi par un deuxième et un troisième... Jusqu'à récemment rentrer de Tataouine (Tunisie). *Page 16*

Une appli gratuite pour trouver son artisan



Antoine Chanson et Louis Giraud-Sauveur, deux élèves ingénieurs de 22 ans, ont officialisé en septembre le lancement de leur application mobile gratuite, « L'Atelier - Artisans », facilitant la mise en relation entre particuliers et artisans. *Page 2*

10 pages d'annonces légales
Lire les pages 6 à 15



Toute l'équipe du journal vous souhaite de

Joyeuses Fêtes



TotalEnergies soutient un groupe franc-comtois



Toutes deux détenues par le groupe Ardec Industries (né de la reprise en 2022 de six des dix filiales d'Ardec Metal, par huit de ses cadres et une dizaine de ses salariés), les entreprises Précijura et Le Décolletage jurassien, basées

réciproquement à Équevillon et Champagnole, rayonnent bien au-delà des frontières départementales avec près de 50 % de leur production dédiée à l'export. « TotalEnergies est fière d'accompagner ces entreprises engagées pour

la jeunesse, les femmes dans l'industrie et dans leurs projets de développement, et de soutenir le maintien et la création d'emplois en les récompensant du prix de "Lauréat TotalEnergies" via l'attribution d'un prêt à taux zéro », a déclaré

Vincent Gaffard, directeur régional BFC de TotalEnergies lors d'une remise de chèque symbolique effectuée le 8 décembre dans les locaux des deux entreprises.

Page 3

Graines de solutions pour l'agriculture du futur

L'UMR Agroécologie (300 personnes dont 90 chercheurs) du Centre Inrae BFC héberge au sein du Centre de Ressources Biologiques Protea une collection riche de plus de 15.000 légumineuses à graines (la plus grande d'Europe). Un trésor biologique conservé à Dijon, pilier

fondamental de la recherche agronomique, notamment dans le contexte de la transition alimentaire, qui bénéficie d'un important soutien financier de Dijon Métropole, de l'Europe et de la Caisse des Dépôts.

Page 4

Un billet sur un « mâle aimé ». *Page 5*



Depuis plus de 20 ans, la Fondation de France soutient des actions de solidarité partout en France : des moments de partage et de convivialité organisés pour les personnes isolées ou en situation de précarité.



Ensemble, réveillons la solidarité, faites un don sur fondationdefrance.org



L'emploi, premier facteur d'intégration des migrants

Pour la Journée des Migrants, jeudi 18 décembre, Preply dévoile les résultats d'une étude internationale (3.608 locaux et migrants dans 6 pays, dont la France) révélatrice d'un fossé marquant : pour 44 % des migrants « avoir un emploi ou construire une carrière sur place » les aident à se sentir plus intégrés, devant le fait de « parler la langue locale » (43 %) ou de « recevoir un traitement égal de la part des institutions » (35 %). En France, 79 % des migrants estiment que la langue facilite l'accès à l'emploi (vs 87 % aux USA). Là où les migrants ne parlent pas la langue locale se sont sentis le plus exclus : 36 % lors d'événements sociaux, 34 % aux services publics, 33 % au travail et 30 % lors d'achats ou de courses.

La création d'entreprises artisanales en hausse en BFC

La nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF dresse le bilan des créations d'entreprises artisanales sur l'année 2024 en BFC. Avec 8.990 nouvelles entreprises créées, (+5 % sur un an), la BFC affiche une dynamique entrepreneuriale positive dans l'artisanat (27 % des créations d'entreprises en BFC relèvent de l'artisanat). La dynamique est particulièrement marquée dans l'artisanat des services (+13 %). Cette dynamique ne doit pas masquer les inquiétudes sur le devenir des entreprises qui pourraient être à céder d'ici peu. Alors qu'une ouverture sur dix est issue d'une transmission, on estime que 2.760 sociétés artisanales seront à céder sous cinq ans dans la région.

Les services à la personne face au défi du recrutement

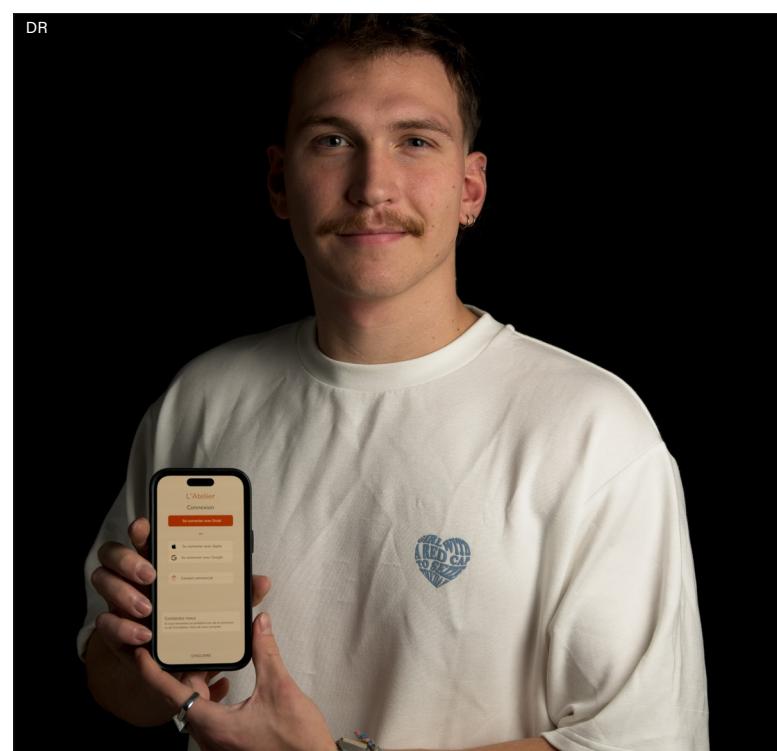
En Bourgogne Franche-Comté, 38.600 salariés travaillaient dans les services à la personne en 2019, soit 3,8 % de l'emploi salarié. 90 % sont des femmes et près de 40 % sont âgés de plus de 55 ans. Le travail à temps partiel est très fréquent et les rémunérations sont peu élevées, malgré des cumuls d'emplois. En moyenne sur un an, les salariés réalisent 700 heures de services et ne retirent que 10.000 € brut. Déjà sous tension, (un travailleur du secteur sur deux cumule au moins deux employeurs), ce secteur doit relever le défi du renouvellement de ses effectifs pour répondre à une demande croissante dans les années à venir, conséquence d'une population régionale vieillissante.

Deux étudiants en 5^e année d'informatique ont lancé, à Besançon, une application de mise en relation entre particuliers et artisans.

Antoine Chanson : une appli gratuite pour trouver son artisan



Antoine Chanson et Louis Giraud-Sauveur, deux élèves ingénieurs de 22 ans ont officialisé en septembre le lancement de leur application mobile, « L'Atelier - Artisans ». Ce projet, né d'une discussion entre les deux étudiants de l'Université de technologie de Belfort Montbéliard, entend révolutionner la mise en relation entre particuliers et artisans de tous corps de métier. Alors que la recherche d'un professionnel se fait majoritairement sur Google, « L'Atelier - Artisans » propose de recenser sur une seule appli aussi bien des artisans du BTP que des photographes ou des traiteurs. L'objectif est d'offrir une « mise en relation simple et efficace pour tout le monde ». Dans le détail, les particuliers peuvent rechercher gratuitement l'artisan dont ils ont besoin pour leurs travaux, soit en effectuant une recherche par profession, en répondant à une annonce de service d'un prestataire, ou en postant eux-mêmes une annonce correspondant à leur besoin spécifique. Les utilisateurs ont également accès à différentes informations sur le professionnel : commentaires, notes, moyens de paiement et périmètre d'intervention. Ce qui distingue fondamentalement l'application de la concurrence, c'est son modèle économique. « Les plateformes existantes exigent souvent des particuliers qu'ils paient pour obtenir le contact des artisans, et prélevent ensuite une commission sur le devis, explique Antoine Chanson. Ce qui nous paraît injustifié puisque ce n'est pas nous qui travaillons. En appliquant pas cette commission, nous garantissons aux professionnels une plus grande liberté tarifaire ». De plus, pour l'artisan, les coûts d'abonnement sont pensés pour être abordables, contrastant avec les



tarifs habituels du marché qui se situent « généralement entre 700 à 1000 € l'année ». « L'Atelier - Artisans » propose une grille tarifaire dégressive : l'abonnement mensuel est fixé à 12,99 €, l'annuel à 119,99 €, et la formule de trois ans est proposée à 289,99 €.

EN QUÊTE DE NOTORIÉTÉ

À ce jour, l'application, développée par les deux étudiants en informatique, compte 110 utilisateurs, dont une vingtaine d'artisans. Seuls quatre d'entre eux sont actuellement vérifiés, un processus légal que l'équipe a récemment simplifié. Si le démarchage est encore difficile, les objectifs de croissance sont clairs et chiffrés. Pour que le projet soit autosuffisant financièrement,

il doit engranger entre 3.000 à 4.000 € par an, soit environ 120 artisans référencés. À plus long terme, la vocation de l'application est de s'étendre à l'ensemble du territoire national. « D'ici à trois ans, nous espérons capter 1 % du marché de l'artisanat et des professions connexes, soit environ 2.400.000 entreprises en France ». Pour faire connaître l'application, les deux entrepreneurs, qui jongle encore entre études et développement du projet, comptent sur les réseaux sociaux et le bouche à oreille : « Chaque fois que j'en ai l'occasion, quand je croise un artisan, je n'hésite pas à aller lui parler de notre produit », confie avec passion Antoine Chanson.

Frédéric Chevalier

Ils bougent.



NOUVEAU PRÉSIDENT À LA TÊTE DE LA FRTP BFC. La Fédération régionale des travaux publics BFC (FRTP BFC) aura à compter du 1^{er} janvier 2026 un nouveau président à sa tête : il s'agit de Frédéric Bonnefoy, président du groupe éponyme situé à Saône (Doubs). Désigné lors d'un conseil d'administration lors du salon des maires à Dijon, début décembre, il succède à ce poste à Vincent Martin, président du groupe Roger Martin. Fondé en 1968 par le père de Frédéric Bonnefoy, le groupe doublen s'illustre dans trois métiers : chantiers TP, production de matériaux et transport/logistique.

leJournalduPalais

Confiez-nous vos annonces légales !

The diagram illustrates several legal services offered by leJournalduPalais:

- ATTESTATION DE PARUTION ET FACTURE IMMÉDIATES
- DEVIS RAPIDE
- SÉCURITÉ JURIDIQUE OPTIMUM
- RELECTURE SYSTÉMATIQUE
- PUBLICATION DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS DE FRANCE
- SUIVI PERSONNALISÉ PAR NOTRE ÉQUIPE

A couple is shown using a laptop, indicating the digital nature of these services.

Avec vous depuis 1929

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

ENTREPRISES

TotalEnergies soutient un groupe franc-comtois de la métallurgie

Jura. Précijura et Le Décolletage jurassien, deux entreprises industrielles jurassiennes ont reçu symboliquement, lundi 8 décembre, un chèque de TotalEnergies correspondant à l'attribution d'un prêt à taux zéro pour leurs projets de développement, ainsi que le maintien et la création d'emplois.

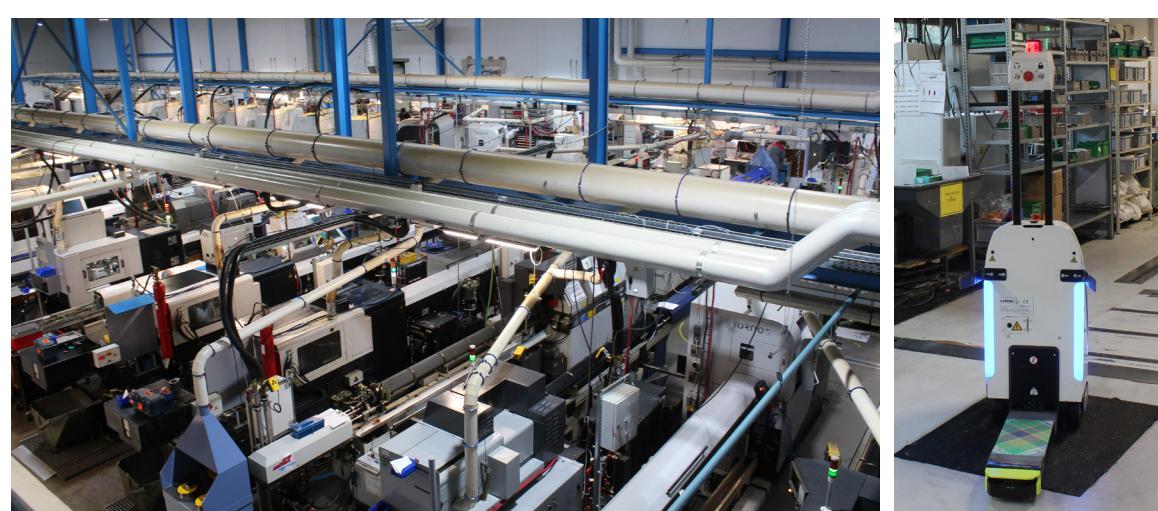
Toutes deux détenues par le groupe Ardec Industries (né de la reprise en 2022 de six des dix filiales d'Ardec Metal, par huit de ses cadres et une dizaine de ses salariés), les entreprises Précijura et Le Décolletage jurassien, basées réciproquement à Équevillon et Champagnole, rayonnent bien au-delà des frontières départementales avec près de 50 % de leur production dédiée à l'export. « TotalEnergies est fière d'accompagner ces entreprises engagées pour la jeunesse, les femmes dans l'industrie et dans leurs projets de développement, et de soutenir le maintien et la création d'emplois en les récompensant du prix de "Lauréat TotalEnergies" via l'attribution d'un prêt à taux zéro », a déclaré Vincent Gaffard, directeur régional BFC de TotalEnergies lors d'une remise de chèque symbolique effectuée le 8 décembre dans les locaux des deux entreprises. Précijura est spécialisée dans le façonnage de pièces de précision, et propose ses services en petites et moyennes séries, notamment pour l'aéronautique, l'automobile, le médical, le spatial et le nucléaire.

7 M€ D'INVESTISSEMENT SUR DIX ANS

Ses capacités couvrent les besoins les plus complexes dans des matériaux réputés difficiles tels que l'inox, les alliages de nickel, le titane et les plastiques chargés, mais aussi le cuivre, le laiton et bien d'autres... « Nous fabriquons des pièces de haute technicité que l'on retrouve aussi bien dans des satellites, des sous-marins ou encore

dans la partie guidage des avions de chasse, ce que nous sommes les seuls à faire », précise avec fierté Olivier Chapuis, directeur du site Précijura, qui a vu sa surface de production multipliée par deux cette année avec notamment la création d'une extension dédiée au contrôle des pièces. L'entreprise, qui usine environ 12.000 pièces différentes sur une quarantaine de machines robotisées, se distingue par un investissement important dans la formation des jeunes et la féminisation des métiers de l'industrie au travers de

laquelle elle trouve une réponse particulièrement adaptée aux attentes de ses clients en termes de précision et de qualité. « Sur nos 80 collaborateurs, nous avons 45 % de femmes, ce qui est plutôt rare dans nos secteurs d'activité. Par ailleurs, nous avons des femmes à tous les échelons, de l'opératrice à la responsable d'atelier en passant par le comité de direction, appuie le directeur. Côté formation, nous avons développé un système unique : quand un employé est confronté à une non-connaissance, il le marque sur une fiche. Il est ensuite formé en lien avec ce besoin exprimé. On a mis deux ans à mettre cela en place, le temps de faire comprendre qu'afficher ce qu'on ne sait pas faire n'est pas pénalisant, au contraire. Nous avons réussi un vrai changement de paradigme et ça marche : nous affichons un turnover de 3 % (contre 10 % en moyenne en France) et l'ancienneté moyenne dans le groupe est de 12 ans ». Précijura, qui va fêter ses cinquante ans en 2026, investit 8 % de son chiffre d'affaires tous les ans. Cela représente 7M€ sur dix ans pour équiper le site de nouveaux moyens de production, et de contrôle. Non loin de là, 80 ans de décolletage ont doté Le Décolletage jurassien d'un savoir-faire unique dans l'usinage de tous les métaux... Ici, les projets prennent vie aussi vite que les pièces sont façonnées, donnant lieu à des investissements constants pour augmenter les capacités de production. L'objectif étant de diversifier l'activité de l'entreprise, là encore, autour de quatre grands pôles : l'automobile, l'aéronautique - spatial - défense, le médical - pharmacie et le reste de l'industrie. L'aide financière apportée par TotalEnergies concerne l'ensemble du groupe Ardec Industries (30M€ de CA) qui, dans la région BFC, compte quatre entités. Le montant global de ce soutien à ce leader européen du décolletage des aciers inoxydables s'élève à 195.000 €, répartis comme suit : 75.000 € à Precijura, soit 50 emplois soutenus ; 60.000 € au Décolletage jurassien, pour 40 emplois soutenus ; 40.000 € à Meca Forging, basée à Rioz (70), pour 27 emplois soutenus et 20.000 € à MG2N, avec 18 emplois soutenus à Courlaoux (39). « Avec ces prêts à taux zéro, de 20.000 à 100.000 €, sans garantie ni frais de dossier, qui représentent un dispositif clé de notre action en direction des entreprises régionales, notre ambition est de développer sur l'ensemble du territoire une véritable dynamique économique et sociale », explique Vincent Gaffard. Nos directeurs régionaux portent une attention constante aux écosystèmes locaux pour déceler les entreprises à potentiel et leur apporter un appui financier pour la création et le maintien d'emplois dans la durée. Cette quête de candidats se fait également avec le concours des structures régionales d'appui à l'entrepreneuriat comme l'AER, le Réseau Entreprendre, Bpifrance... ». Depuis le 1^{er} janvier 2022, ce dispositif a permis de soutenir 33 PME dans la région, soit 972 emplois, pour un montant total de 1,134 M€. Au niveau national cela représente 15 M€ d'encours débloqués par TotalEnergies.



L'usine Précijura compte une quarantaine de machines automatiques ainsi qu'un robot de transport autonome développé par Sherpa unique en Europe. Par ailleurs, la main-d'œuvre humaine reste très présente et indispensable aux tâches de précision. Crédit : JDP

Frédéric Chevalier

COLLECTIVITÉS

Graines de solutions pour l'agriculture du futur

Côte-d'Or. L'UMR Agroécologie du Centre Inrae BFC héberge au sein du Centre de Ressources Biologiques Protea une collection riche de plus de 15.000 légumineuses à graines. Un trésor biologique conservé à Dijon, pilier fondamental de la recherche agronomique, notamment dans le contexte de la transition alimentaire, qui bénéficie d'un important soutien financier de Dijon Métropole, de l'Europe et de la Caisse des Dépôts.



Le Centre de ressources biologiques (CRB) Protea, hébergé par l'Unité mixte de recherche (UMR) Agroécologie (300 personnes dont 90 chercheurs) à Dijon est reconnu pour sa mission de conservation et de valorisation de la biodiversité des légumineuses. Il détient la plus grande collection de légumineuses en Europe et dans le monde. Les collections du CRB Protea se concentrent sur trois principaux genres : le pois, la féverole et le lupin. Le reste étant consacré aux lentilles. La diversité génétique conservée est stupéfiante. La collection de pois comprend à elle seule près de 3.400 accessions patrimoniales. Pour la féverole et la fève, on compte 1.580 accessions et 2.000 pour le lupin. Les accessions de pois, par exemple, proviennent de 74 pays d'origine différents, soulignant la représentativité mondiale de ce patrimoine. Le rôle essentiel du CRB est d'assurer la conservation à long terme de ces ressources. « Les graines ont une durée de vie limitée, nécessitant une régénération constante : l'objectif est de renouveler environ 10 à 12 % de la collection chaque année », précise Mathieu Chanis, responsable de la plateforme Protea. La pérennité de telles collections représente un coût significatif, mais leur maintien est jugé indispensable. « L'Inrae est fortement attendu sur les enjeux liés au remplacement des protéines animales par leurs cousines végétales, avance Philippe Lemanceau, vice-président de Dijon Métropole en charge de la transition alimentaire. À Dijon, nous servons deux repas végétariens par semaine dans les cantines scolaires et un repas végétarien par semaine au CHU. Cela représente 15 millions de repas par an. C'est un levier important de la commande publique qui génère une demande qui va croissante alors que la production de légumineuses tend à diminuer. L'inrae, par un travail sur les génotypes, une évaluation des pratiques agricoles, a un rôle à jouer de premier ordre, afin de rendre les légumineuses rentables pour les agriculteurs. C'est pourquoi Dijon Métropole soutient pleinement ces équipes dans leur travail d'innovation.

vation au service de la transition alimentaire. L'Inrae est un pivot essentiel de la transition agricole et alimentaire du territoire, il contribue à la stratégie environnementale du projet "ProDij, mieux manger, mieux produire", en contribuant au développement de la filière légumineuse locale ». Le financement de Dijon Métropole a joué un rôle majeur dans la modernisation des équipements de Protea. Dans le cadre du programme Territoire d'innovation « Dijon, alimentation durable 2030 », le CRB a pu concrétiser deux opérations d'un montant total d'investissement de 592.500 €, grâce à l'obtention de 337.294 € de subventions : 134.508 € de fonds Feder, 100.000 € de la Caisse des Dépôts et 50.000 € de Dijon Métropole. Ces fonds ont permis de relocaliser sur Dijon et de moderniser les outils de conservation. Les nouvelles infrastructures comprennent une chambre froide de 60 m² (conservant les graines à 5°C et 15 % d'hydrométrie) et une

serre-tunnel de 300 m² non chauffée, dédiée à la multiplication des accessions. Cette centralisation des collections, notamment le rapa-

triement des semences conservées précédemment à Bretonnière, a engendré une réduction des coûts de fonctionnement, comprenant

une baisse de 35 % de l'électricité sur l'ancien site.

Frédéric Chevalier



Mathieu Chanis, responsable de la plateforme Protea pose un sac de graines à la main dans la nouvelle chambre froide en partie financée par Dijon Métropole. Crédit : JDP.

Exemple de valorisation des collections de légumineuses de l'Inrae

Les ressources génétiques conservées par Protea sont le moteur de l'amélioration variétale, s'attaquant à la fois aux défis agronomiques et aux problématiques de qualité alimentaire.

Amélioration de la qualité et de la santé

Un exemple marquant de l'utilité des collections est la lutte contre le favisme, une maladie génétique qui provoque une anémie sévère chez environ 5 % de la population, principalement masculine. En criblant près de 919 génotypes de féverole dans les années 1980, les chercheurs ont découvert une unique accession grecque dépourvue de vicine et de convicine, les composés responsables du favisme. Ce travail de longue haleine a nécessité environ 15 ans entre la découverte du gène et l'obtention des premières variétés. Aujourd'hui, la moitié des nouvelles variétés de féverole de printemps sont désormais issues de ce génotype grec.

Résistance aux ravageurs et réduction de l'usage des pesticides

Des travaux menés sur les collections de pois ont permis d'identifier des variétés résistantes à la bruche des champs, un coléoptère ravageur des graines. Une variété originale des Balkans, a montré des niveaux de résistance supérieurs. Pour accélérer le transfert de ces caractères, les chercheurs utilisent la plateforme de phénotypage haut-débit de l'Inrae de Dijon avec sa culture en rhizotubes (*photo ci-contre*), qui permet d'analyser le système racinaire, de mesurer sa vitesse de croissance, le nombre de racines latérales et la position des nódules de symbiose avec les certains champignons du sol.

Le goût, un enjeu industriel face à la demande croissante en protéines végétales

Les chercheurs travaillent sur l'amélioration des qualités organoleptiques du pois, souvent critiqué par les industriels pour son amertume (due aux saponines) et sa « note verte » (liée aux composés volatils comme les

méthoxypyrazines). Grâce aux 8.000 lignées mutantes tilling de pois (induit par mutagène chimique), il a été possible de cibler et d'inactiver le gène d'une enzyme clé dans la voie de biosynthèse des saponines, ce qui a permis de réduire de 98 % l'accumulation de saponines dans les graines, le tout sans baisser le taux de protéines, sans effet négatif sur le rendement et sans sensibilité accrue au parasites. Cependant, les chercheurs restent conscients qu'il existe « des logiques de compromis » : certaines de ces molécules, bien que sources de mauvais goût dans la graine, jouent un rôle important dans la défense de la plante contre les agents pathogènes ou les ravageurs.



Opinions

Satisfaits mais vigilants !

Lettre ouverte des Jeunes Agriculteurs de BFC au président du conseil régional Jérôme Durain

Nous souhaitons souligner ici, publiquement et clairement, que les engagements pris par le Président du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté constituent une véritable victoire syndicale. Nous sommes satisfaits des engagements annoncés (*et de ce fait, le syndicat agricole a renoncé à une action le 11 décembre dernier; Ndlr*). Néanmoins, nous resterons vigilants, parce qu'au-delà des annonces, ce sont les actes qui comptent. Les jeunes agriculteurs ne peuvent plus se permettre d'attendre : aucun retard, aucune entorse au calendrier ou aux engagements ne sera toléré. Si les promesses ne sont pas suivies d'effets, nous sommes prêts à relancer une mobilisation.

Des engagements ont été pris sur chacune des quatre demandes que nous avions formulées :

- **Dossiers JA sous contraintes** : tous les dossiers seront pris en charge à 100 %. Grâce à la pression syndicale exercée ces derniers mois, et au rendez-vous décisif entre Thomas Lemée, président des JA BFC et de Jérôme Durain, président du Conseil Régional lundi, le Conseil Régional s'est officiellement engagé à financer l'intégralité des dossiers JA sous contraintes, en trouvant les moyens techniques pour y parvenir concrètement. C'est un tournant majeur. Sans

notre intervention, ces jeunes auraient été laissés seuls face à leurs mises aux normes, dans une situation impossible.

- **Paiement des investissements** : premiers acomptes au 12 janvier Le Conseil Régional acte désormais officiellement : les premiers paiements d'acompte seront déclenchés au 12 janvier. Nous prenons bonne note et attendons désormais la preuve, dans les faits, que les engagements seront tenus. Nous le répétons : plus aucun retard ne sera accepté.

- **Pré-installations** : avancée majeure pour 2026 Le Conseil Régional confirme l'évolution du dispositif à partir de 2026 : les pré-installés seront de nouveau éligibles à la DJA. C'est une avancée considérable, que nous revendiquons depuis des mois, et qui permettra à de nombreux jeunes d'éviter la perte d'opportunités absurdes subies ces dernières années.

- **Déchéances de DJA** : le Conseil Régional s'engage sur un travail en amont Le Conseil Régional s'engage à renforcer l'accompagnement en amont des procédures de déchéance, en lien avec nos structures. Nous saluons cette avancée indispensable.

Nos actions, nos interventions répétées, nos alertes, nos déplacements, et l'unité syndicale

que nous avons su porter ont permis ces avancements concrets.

Nous nous battons chaque jour pour les jeunes, et aujourd'hui encore, cette mobilisation sauve des exploitations, sécurise des projets, redonne de l'air à des jeunes déjà fragilisés par les délais et l'incertitude. Nous nous réjouissons de ces avancées significatives et nous saluons votre initiative.

Mais nous resterons attentifs, fermes et présents, jusqu'à ce que l'ensemble des engagements soit traduit en actes. Nous sommes satisfaits aujourd'hui, mais nous n'oublions ni les mois de retard, ni les dégâts causés par l'immobilisme administratif. La confiance ne se décrète pas, elle se reconstruit. La rencontre prévue entre nos deux présidents autour mi-janvier permettra de suivre les avancements de ses engagements. Si la Région tient parole, nous serons les premiers à le reconnaître. Si elle ne le fait pas, nous serons prêts à agir dès le début d'année. Cette réponse de la Région est une étape importante. Mais pour les jeunes agriculteurs, ce qui compte désormais, c'est que chaque engagement devienne une réalité, sans délai supplémentaire, sans justification technique, sans marche arrière !

Le regard de Faro

MERCOSUR : REPORT DE LA SIGNATURE À JANVIER



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Le mâle aimé



Un milliard au moins de vues dans le monde ! Le spot de fin d'année du groupe Intermarché, mettant en scène un loup solitaire et « mal-aimé » (la chanson de Claude François en est la BO), troquant sa ration quotidienne de protéines animales contre un paquet de nouveaux copains, fait un carton sur les réseaux. Comme j'ai l'esprit grinçant, je dois dire que ce succès me fait bien marrer car ce loup, qui abandonne ses instincts de prédateur pour mitonner des petits plats veggie et les partager avec un tas de potes de toutes origines, qui est-il ? De ce que j'en comprends, il ressemble furieusement au mâle déconstruit que les wokiiiiistes appellent de leurs vœux, celui qui fait la cuisine, apprend de ses erreurs et préfère inspirer la sympathie que la terreur, un mâle « aimé », en somme. Celui-là même que les masculinistes exècrent et combattent à grands coups de formations payantes dont des gogos malheureux en amour se gavent en espérant devenir des mâles Alpha, ces mâles Alpha que les femmes avec un peu de jugeotte et d'estime d'elles-mêmes repoussent dans leurs terriers d'où s'exhalent des relents de frustration, de fureur rentrée et de linge cracra, vous voyez un peu le cycle infernal, ce qui me fait dire qu'on n'a pas le cul sorti des ronces (et allez donc lire ça tout haut d'une traite sans reprendre haleine, tiens !). Mais on peut aussi le prendre au premier degré, ce spot, et se dire que c'est chouette, c'est bien fin d'année, c'est joli et touchant et... qu'Intermarché a été obligé de mettre en garde contre d'éventuelles peluches de loup venues de Chine parce que, bien sûr !, que des margouillins vont surfer sur cette émotion pour vendre des cochonneries fabriquées avec des matières douteuses, par des gosses si ça se trouve, qui n'ont jamais eu un cadeau de leur vie... Donc mon esprit grinçant, finalement, il est bien lucide. Et il ne m'a pas empêchée d'avoir une larmichette quand l'écureuil trop mimi a tendu en tremblant son assiette au loup pour avoir une part de quiche aux légumes... Alors, même en 2026,



Le coin bouquins

J'EXPLORE LA FRANCE ET SES MERVEILLES.



Une idée de cadeau last minute pas bête ? Ce livre, issu d'une collaboration entre les 58 Parcs naturels régionaux de France (dont 4 en BFC !) avec les éditions Casterman. Un livre jeunesse aussi varié qu'original, une invitation à la balade en métropole comme dans les Outre-mer. Les jeunes lecteurs y découvriront toute la richesse naturelle d'un pays où le nombre d'espèces animales approche les 120.000 et celui des espèces de fleurs dépasse les 32.000 mais aussi des chapitres sur l'alimentation, la production, l'énergie, l'urbanisme... pour les enfants à partir de 9 ans. Grâce à cette encyclopédie d'un nouveau genre, la défense de l'environnement vient nourrir la curiosité des jeunes lecteurs, les inviter à passer à l'action et peut-être faire naître quelques vocations...

• Éditions Casterman, 208 pages, 19,90 €.



le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offre



ARS Bourgogne-Franche-Comté

Avis d'appel à la concurrence pour les besoins de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté

Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

1. DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR :
ARS Bourgogne-Franche-Comté - Le Diapason - 2 Place des Savoies, CS 73535 - 21035 Dijon cedex.

PROFIL ACHETEUR : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>.

2. OBJET DU MARCHE :

Travaux de modification, d'amélioration et de maintenance des installations de ventilation, climatisation et traitement d'air pour le siège de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté (Le Diapason - 2 place des Savoies - 21035 Dijon) - Marché ARSBFC n°2025-09.

Les prestations sont décomposées en 2 lots définis comme suit :

- Lot n° 1 : Travaux de ventilation ;

- Lot n° 2 : Travaux de climatisation de l'Aile C.

3.DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Lundi 2 février 2026 à 17h.

4.DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Lundi 15 décembre 2025.

L2506536

Avis d'attribution



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Contrat relatif à l'entretien des espaces verts

2026-2029

Sites du Patrimoine MON LOGIS

Hors lot 2

Avis d'attribution

Marché de prestations de service

AOO suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTÉ SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHE : La présente annonce concerne les prestations suivantes : Mission de prestations de service relative à l'entretien des espaces verts 2026-2029 sur le Patrimoine MON LOGIS.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : Patrimoine MON LOGIS.

CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

DATE D'ATTRIBUTION : 14/11/2025.

LOT N° - INTITULE LOT - NOM - CODE POSTAL - VILLE - MONTANT € HT

1 - TROYES - DERICHEBOURG PROPRETE - 10600 - LA CHAPELLE SAINT LUC - 263.438,66 € ;

2 - Agglomération Troyenne - Lot relance - - - - - ;

3 - ROMILLY SUR SEINE, NOGENT SUR SEINE ET ARCIS SUR AUBE - DERICHEBOURG PROPRETE - 10600 - LA CHAPELLE SAINT LUC - 353.565,73 € ;

4 - BAR SUR AUBE - DERICHEBOURG - 10600 - LA CHAPELLE SAINT LUC - 176.663,92 € ;

5 - YONNE - DUCONGE PEREIRA - 24160 - SAINT MEDARD EN EXCIDEUIL - 184.127,96 € ;

6 - SEINE ET MARNE - IDVERDE - 77184 - EMERAINVILLE - 194.304,50 €.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 16/12/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

www.mon-logis.fr

monlogisisimmobilier

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polygon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

THEMIS Notaires de France
Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

SAS OWN'LY CAKE / SAS RSW

Le 12 décembre 2025 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, il a été cédé : Par la société dénommée OWN'LY CAKE, SAS dont le siège est à DIJON (21000) 2 rue Claude Basire, identifiée au SIREN sous le numéro 911 253 797 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000), en liquidation judiciaire suivant jugement du Tribunal de commerce de DIJON (21000) du 26 août 2025, représentée par la SELARL 4R SOLUTIONS pris en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire-judiciaire domicilié à DIJON (21000) 2B avenue de Marbotte.

Au profit de la société dénommée RSW, SAS dont le siège est à FONTAINE-LES-DIJON (21121) 60 B rue du Faubourg Saint Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 989 694 161 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Objet de la cession : le fonds de commerce de pâtisserie spécialisée dans les cupcakes sis à DIJON (21000) - 12 rue Monge, connu sous le nom commercial OWN'LY CAKE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21000).

Prix de cession : 25.000,00 €, dont 10.000,00 € d'éléments incorporels et 15.000,000 € de matériel et mobilier.

Propriété à compter du 12 décembre 2025. Jouissance depuis le 22 octobre 2025.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.

Pour avis et mention : Hubert CHARLOT
L2506488



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

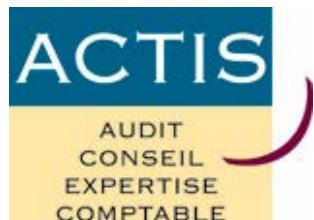
PLANCHES DIJON / SPIRITS MEET BEERS

Le 21/11/2025, enregistré au SPFE de DIJON le 02/12/2025, sous la référence 2104P01 2025 A 02794, la SARL PLANCHES DIJON au capital de 20.000 € dont le siège social est situé 48 rue Monge - 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 879 413 250, a cédé à la SARL SPIRITS MEET BEERS au capital de 20.000 € dont le siège social est situé 48 rue Monge - 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 992 860 338, un fonds de commerce de bar, brasserie et restauration, sis et exploité au 48 rue Monge - 21000 DIJON, immatriculé au RCS de DIJON sous le numéro SIRET 879 413 250 017, avec entrée en jouissance au 21/11/2025, moyennant le prix de 180.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 162.851,84 € et aux éléments corporels pour 17.148,16 €.

Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Pierre-Olivier ANDRE sis 2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY, où domicile est élu à cet effet.
L2506517

SAS OWN'LY CAKE / SAS RSW

Avis rectificatif ensuite de l'annonce référencée L2506488 parue dans le journal du 15 décembre 2025 :
- Au lieu de lire : « Suivant acte reçu le 12 décembre 2025 [...] »
- Il y a lieu de lire : « Suivant acte reçu le 11 décembre 2025 [...] »
Le reste sans changement.
Pour avis et mention,
Hubert CHARLOT.
L2506532

**SARL TAXIS KARINE ET SABRINA/TAXI ME'LYS****Cession licence de taxi**

Par ASSP en date du 27/11/2025 ENRG le 09/12/2025 au SPFE de DIJON, dossier n° 2025 00052269, ref n° 2104P01 2025 A 02959 : SARL TAXIS KARINE ET SABRINA au capital de 5.000 € située 7 impasse des tanneries - 21640 GILLY LES CITEAUX, RCS DIJON n° 809 329 246 a cédé à TAXI ME'LYS au capital de 2.500 €, située 5 Rue du Moulin Perpreuil - 21200 BEAUNE, un fonds artisanal de Taxi, comprenant : Autorisation de stationnement n°1 située rue de la Planchette de Pierre, 21190 MERCEUIL, acquise le 20/02/2015. Le cessionnaire est propriétaire avec jouissance du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. Moyennant le prix principal de 70.000 €, dont 1.000 € pour le matériel. Oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège social du cédant.
L2506646

CONSTITUTION DE SOCIETE**F-R-21**

Par acte SSP du 03/12/2025, il a été constitué une société
DENOMINATION SOCIALE : F-R-21
Enseigne : F-R-21.

Forme SAS au capital de 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 5 Boulevard Eiffel - 21600 LONGVIC.
DURÉE : 99 ans.

OBJET :
- Achat, vente, Dépôt-vente, location, importation, exportation de véhicules neufs, d'occasions, de pneumatiques et de pièces détachées en gros et détail.
- Réparation carrosserie, pneumatiques, mécanique

- Remorquage et Dépannage de véhicules toutes marques
- Nettoyage de véhicules, bureaux, habitations et toutes autres sites

- Exploitation ou Gestion, directe et indirecte, sous toutes formes de fonds de commerce, financier, commercial, d'études, de direction générale ou autres.

AGRÉMENT : Les actions de la société ne peuvent être transmises ou cédées à un tiers qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des voix. Les actions sont librement cessibles entre associés. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Pdt : M. JIVILIKYAN Tigran, Demeurant au 10 rue du Morvan 21000 DIJON.
Dir. Gal : M. MKHITARYAN Ara, . Demeurant 24 rue Georges Brassens 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR.
Immatriculation au RCS de DIJON.
L2506265

BAÏA STUDIO

Aux termes d'un ASSP en date du 08/12/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BAÏA STUDIO
Objet social : La Société à pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'activité d'un studio dédié à la pratique du Pilates, notamment du Pilates Reformer, comprenant la participation directe ou indirecte dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusions ou autrement,

Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

Siège social : 28 Rue Claude DESCHAULT, 21380 ASNIERES LES DIJON

Capital : 35 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON

Président : BAÏA STUDIO, SAS au capital de 35000 euros, ayant son siège social 28 Rue Claude DESCHAULT, 21380 ASNIERES LES DIJON, RCS DIJON n°

Directeur général : Madame BOISSON Julie, demeurant 9 rue Joseph BOUDOT, 21000 DIJON

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convocé aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers
L2506441

SCI Letourneau Invest

Avis est donné de la constitution d'une société civile immobilière, par acte sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2025, ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : propriété, administration de tous immeubles bâti ou non bâti, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de son objet ; DENOMINATION SOCIAL : SCI Letourneau Invest ; SIEGE SOCIAL : 8 rue de l'Eglise - 21420 BOUILLAND ; DUREE : 99 ans ; CAPITAL SOCIAL : 50 000 euros (apports en numéraire) ; PARTS SOCIALES : Toute cession de parts est soumise à l'accord préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire ; COGERANTS : Diane LETOURNEL, demeurant 8 rue de l'Eglise - 21420 BOUILLAND, Marc LETOURNEL, demeurant 17 rue des Herbes de Seze - 94450 LIMEIL BREVANNES ; IMMATRICULATION : RCS DIJON.

Pour avis.
L2506187

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENAREY LES LAUMES du 11 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Dénomination sociale : STYL'2.

Siège social : 1 rue Alapetite - 21150 VENAREY LES LAUMES.

Capital : 1.000 €

Capital : 1.000 € divisés en 1.000 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées

- apport en numéraire : 10.000 €

- siège : Route Nationale 5, avenue Général de Gaulle - 21130 AUXONNE

obj : la vente de pneumatiques neuves et rechapées ; la réparation, le montage, l'équilibrage de pneumatiques et toutes prestations de services qui s'y réfèrent : l'entretien de tous véhicules ; la location de matériel de garage ; la location de parkings à toutes fins commerciales.

- durée : 99 années

- gérant : Monsieur Quentin POUX demeurant 7 rue de Fer - 21130 TILLENAY.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON
L2506524

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SCI CM AVENIR

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SOCIETE CIVILE sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de DIJON dénommée SCI CM AVENIR, au capital de 1.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de toutes constructions existantes. L'acquisition et la gestion de tous titres de sociétés immobilières.

Son siège social est fixé à SOMBERNON (21540) - 22 Rue du Vieux Château et le gérant est Monsieur Jean-Christophe MERCUSOT, demeurant à SOMBERNON (21540) - 32 Rue du Vieux Château.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'accord de tous les associés.

L2506482



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

BPE CAPITAL

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 10 décembre 2025,

DÉNOMINATION : BPE CAPITAL.

FORME : Société civile.

OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations

pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.728.451 €.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 €.

APPORTS EN NATURE : La pleine propriété de 6.700 actions et la nue-propriété de 3.300 actions de la société ENTREPRISE PARTNER, société par actions simplifiée au capital de 3.633.600 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 750 689 440, dont le siège social est sis 7 boulevard de l'Europe - 21800 QUETIGNY, pour une somme d'un million sept cent vingt-huit mille quatre cent cinquante (1.728.450) Euros.

CESSATION DE PARTS ET

AGRÉMENT : Par principe, toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit (y compris au bénéfice du conjoint d'un associé), sont soumises à l'accord de l'assemblée générale extraordinaire.

Toutefois, intervenant librement les opérations entre associés, entre ascendants et descendants.

SIEGE SOCIAL : 7 boulevard de l'Europe - 21800 QUETIGNY.

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.

GÉRANT : Monsieur Baptiste PETITGENET, demeurant 9 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Pour avis.
L2506539

SJP 21

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée aux caractéristiques suivantes :

- dénomination : SJP 21

- capital : 10.000 € divisés en 1.000 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées

- apport en numéraire : 10.000 €

- siège : Route Nationale 5, avenue Général de Gaulle - 21130 AUXONNE

obj : la vente de pneumatiques neuves et rechapées ; la réparation, le montage, l'équilibrage de pneumatiques et toutes prestations de services qui s'y réfèrent : l'entretien de tous véhicules ; la location de matériel de garage ; la location de parkings à toutes fins commerciales.

- durée : 99 années

- gérant : Monsieur Quentin POUX demeurant 7 rue de Fer - 21130 TILLENAY.

La Gérance

LAVERIE DE LANGRES

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

NENO

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 10 décembre 2025.

Dénomination : NENO.

Forme : Société civile.

Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1728451 euros

Montant des apports en numéraire : 1 euro.

Apports en nature : La pleine propriété de 6700 actions et la nue-propriété de 3300 actions de la société ENTREPRISE PARTNER, société par actions simplifiée au capital de 3.633.600 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 750 689 440, dont le siège social est sis 7 boulevard de l'Europe - 21800 QUETIGNY, pour une somme d'un million sept cent vingt-huit mille quatre cent cinquante (1.728.450) euros.

Cession de parts et agrément : Par principe, toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit (y compris au bénéfice du conjoint d'un associé), sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.

Toutefois, interviennent librement les opérations entre associés, entre ascendants et descendants.

Siège social : 7 boulevard de l'Europe, 21800 Quetigny.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Gérante : Madame Mathilde PETITGENET, demeurant 96 rue d'Albanie, 1060 SAINT-GILLES (BELGIQUE).

Pour avis.

L2506651

EDEN 21

Par acte ssp électronique du 18/12/2025, il a été constitué la société suivante : Forme : SARL. Dénomination : EDEN 21. Siège : 87 B av Gén de Gaulle 21110 GENLIS. Objet : exploitation d'un fonds de plomberie, chauffage, réalisation de tous travaux d'installation, dépannage, maintenance et entretien dans les domaines de la plomberie, du chauffage, des systèmes de climatisation, d'équipements thermiques, d'énergie renouvelable, de ventilation, fumisterie et de tous équipements sanitaires ; vente de tous matériels, équipements et produits d'entretien liés auxdites installations. Durée : 99 ans. Capital : 2 euros. Gérants : Johan NOIROT (demeurant 6 allée George Brassens 21110 GENLIS) et Christopher NOIROT (demeurant 18 Pré aux chevaux 21130 TRECLUN). Immat RCS DIJON. Pour avis. L2506700



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CJDP

Aux termes d'un ASSP en date du 15/12/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CJDP

Objet social : Acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; gestion et administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, animation et coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; acquisition, souscription, administration, gestion, location et vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; acquisition, administration, gestion et éventuellement vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection ;

Siège social : 3 rue du Jardin Savetier, 21120 GEMEAUX.

Capital : 1.310 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. DESBROSSES Jacques 3 rue du Jardin Savetier 21000 DIJON

Clause d'agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après agrément. L2506637

SCI M.K.

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
78 bis avenue du Drapeau
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI M.K.

SIÈGE SOCIAL : 78 bis avenue du Drapeau - 21000 DIJON.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâti ou non bâti ; L'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la société, par tout moyen, bail, location ou autrement ; La construction de tous biens immobiliers ; Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Kévin FOREY, dmt à VAROIS ET CHAIGNOT (21), 14 rue Pierre de Coubertin et M. Moran BERRAHOU, dmt à DIJON (21), 10 chemin de la Rente de Chatenay.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis en cas de cession à des tiers par la majorité en nombre des associés représentant les deux-tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance. L2506664



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

911 PROJECT

Par acte SSP du 17/12/2025 est constituée une société par actions simplifiée dénommée 911 PROJECT, capital de 1.000 €, siège social 8 allée du château - 21600 FENAY, objet social Marchand de biens, acquisition, exploitation, transformation, gestion, mise en valeur et vente de biens immobiliers de toutes natures ; Acquisition, exploitation, transformation, gestion, mise en valeur et vente de droits immobiliers de toutes natures, en totalité ou par lots ; Locations immobilières à courte et longue durée (habitations, résidences, hôtels, airbnb, bed and breakfast, ou hébergements similaires avec ou sans prestation de petit-déjeuner), durée 99 ans, Président M. MARQUET Théo, 8 Allée du château 21600 FENAY, admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Agrément : Toutes cessions d'actions nécessitent l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2506671



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CMNP IMMOBILIER

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 28 octobre 2025 :

DÉNOMINATION : CMNP IMMOBILIER.

FORME : Société par actions simplifiée.

OBJET : L'acquisition, la cession et la gestion de tous immeubles non bâti et de tous immeubles bâti destinés à l'exercice de la profession de médecine nucléaire, l'acquisition, la cession, de toutes parts, actions, titre de quelque nature que ce soit de toute société détenant des immeubles bâti ou non bâti, ou non bâti, destinés à l'exercice de la profession de médecine nucléaire et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.

CAPITAL SOCIAL FIXE : 4.000 € divisé en 4.000 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées entre associés ou au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires.

SIÈGE SOCIAL : 20 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.

A été nommé président : Monsieur Louis BERTHET, 14 rue Charles Ronot - 21000 DIJON.

Pour avis : La gérance. L2506664



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE

Izol façade 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros

Siège social :
1 rue JEAN JAURES
21300 CHENOVE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENOVE du 18/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : GARAGE DES SOURCES FILS.

SIÈGE : 1 impasse de la Gare - 21590 SANTENAY

- DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

- CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : La réparation et la vente de véhicules, d'accessoires, location, dépannage et toutes transactions automobiles ; L'achat, la vente, la réparation d'articles de motoculture, cycle et motocycle ; Le transport public de personnes (dans un véhicule de moins de 10 places).

En cas de perte du caractère unipersonnel :

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Toute cession de titre est soumise à l'accord de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Stéphane LACOMME, 4 impasse du Charron - 71150 CHEILLY LES MARANGES.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président. L2506696

GARAGE DES SOURCES FILS

SAS au capital de 10.000 Euros

Siège social : 1 impasse de la Gare

21590 SANTENAY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SANTENAY du 09/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU.

DÉNOMINATION : GARAGE DES SOURCES FILS.

SIÈGE : 1 impasse de la Gare - 21590 SANTENAY.

- DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

- CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : La réparation et la vente de véhicules, d'accessoires, location, dépannage et toutes transactions automobiles ; L'achat, la vente, la réparation d'articles de motoculture, cycle et motocycle ; Le transport public de personnes (dans un véhicule de moins de 10 places).

En cas de perte du caractère unipersonnel :

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Toute cession de titre est soumise à l'accord de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Stéphane LACOMME, 4 impasse du Charron - 71150 CHEILLY LES MARANGES.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président. L2506696

SJP 21

Rectificatif de l'annonce n°L2506524 parue dans le journal-du-palais.fr, le 16/12/2025. Il convenait de lire : « - siège : 85 avenue du Général de Gaulle - 21130 AUNIONNE. L2506661

LOUISE 21

Par acte ssp électronique en date du 18/12/2025, il a été constitué la société suivante : Forme : SARL. Dénomination : LOUISE 21. Siège : 87 B av Gén. de Gaulle 21110 GENLIS. Objet : exploitation d'un fonds de couverture, réparation, entretien, traitement et nettoyage des toits, zinguerie (évacuation des eaux de pluie par gouttières, chéneaux), pose de charpente (avec fenêtres de toit, le cas échéant), travaux d'isolation liés. Durée : 99 ans. Capital : 2 euros. Gérants : M. Johan NOIROT (demeurant 6 allée Georges Brassens 21110 GENLIS) et M. Thomas NOIROT (demeurant 2 rue de la Franche Comté 21760 LAMARCHE SUR SAONE). Immat RCS DIJON. L2506717

MODIFICATION
DE STATUTS

GOOD FOUNTAIN COMPAGNY

GOOD FOUNTAIN COMPAGNY - Société par actions simplifiée - au capital de 1 000 euros - Siège social : 29 Route de Rouves 21110 VARANGES - 839 044 724 RCS DIJON : AGOA du 16/06/2025, Les mandats de la société VR AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur BRUNO BOTTAZZO, Commissaire aux Comptes suppléant sont arrivés à expiration et il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. L2505420

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



EkoStep

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 8F Rue Jeanne Barret
21000 DIJON
933 005 399 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 05/12/2025, il résulte que :

- la SAS MONDIAL PODO SERVICES, au capital social de 1 000 €, dont le siège social est situé au 8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 932 590 755, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Damien LAMARE, démissionnaire, à compter du 01/01/2026.

L'article 36 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Damien LAMARE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la SAS MONDIAL PODO SERVICES.

Pour avis : Le président

L2506274

MIRA

EURL au capital de 5 000 €
Siège social : 33 place de la Libération
21240 TALANT
RCS de DIJON n°913 142 857

En date du 12/11/2025, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement..

La décision sera effective à compter du 12/11/2025.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de DIJON.

La gérante

L2506290

ATELIER GEORGE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : La Comme
21320 MONT ST JEAN
RCS de DIJON n°883 612 921

Avis de modification

L'AGE du 03/12/2025 a décidé à compter du 03/12/2025 d'augmenter le capital social de 190 000 € par incorporation directe de réserves au capital en le portant de 10 000 € à 200 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.

La Gérance

L2506419

«SCI Saint-Michel d'Aignay»

Par AGE du 05/08/2025 les associés de la société civile «SCI Saint-Michel d'Aignay», au capital 360.800 €, siège 1 rue Saint-Michel 21510 AIGNAY LE DUC, RCS DIJON, SIREN 834 043 465, ont nommé Dorian Emmanuel PIETE, demeurant à NANTES (44300) 49 rue de la Haluchère, né à LYON (69002), le 28/04/1986, Célibataire, de nationalité française, co-gérant à compter du 05/08/2025, pour une durée indéterminée, en remplacement de Jean-Louis MISSET, décédé. Agnès MISSET conserve sa fonction de cogérante statutaire.

L2506483

BARAPAPABOX
S.A.S. au capital de 12.500,00 Euros
Siège social : 11, route de Norges
21490 BRETIGNY
R.C.S. : DIJON 892 353 160

Avis de modification

Aux termes de l'AGE du 13/10/2025, il a été :

Pris acte de la démission de Mme Margaux LIVIO demeurant 19, rue Aloysius Bertrand 21000 DIJON de ses fonctions de Présidente à effet du même jour minuit ;

Pris acte de la démission de Mme Julie GARNIER demeurant 7, route de Norges 21490 BRETIGNY de ses fonctions de Directrice Générale à effet du même jour minuit ;

Décidé de nommer M. Jacques BLARY demeurant 35, rue Saumaise 21000 DIJON aux fonctions de Président à compter du 14/10/2025 sans limitation de durée.

Décidé du transfert du siège social à compter du 14/10/2025 au 9, rue Jean-Jacques Rousseau 21000 DIJON.

L2506450

LEGI CONSEILS
Société d'avocats

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CENTRALIAA

SARLU au capital de 50 000 euros
ZAE CAPNORD - 1 Rue de la Breuchillière
BP 56172 - 21067 DIJON
487 714 842 RCS DIJON

Avis de modification

PV décisions associé unique en date du 11/12/2025, a décidé : 1. la transformation de la Société en société civile à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 €, divisé en 500 parts sociales de 100 € chacune. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : M. Hubert TALLOTTE, 213 rue de Chirmont 54740 CRANTENOY, associé. 2. de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit : acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; gestion et administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général ; acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; acquisition, souscription, administration, gestion, location et vente, sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société, de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations de participations, de placements et de son patrimoine en général, animation et coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; acquisition, souscription, administration, gestion, location et vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; 3. de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «CENTRALIAA» par «HELICONIA» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. 4. de transférer le siège social du ZAE CAPNORD 1 Rue de la Breuchillière BP 56172, 21067 DIJON au 289 Rue de Chirmont 54740 CRANTENOY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 487 714 842 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NANCY.

L2506477

EARL DOMAINE TESSIER

EARL au capital de 503.100 €
Siège social : 2 Allée des Amandiers
21190 MEURSAULT
RCS DIJON 803 881 143

Réduction de capital - démission cogérante

Le 11/12/2025, les associés ont :

Décidé unanimement de réduire le capital social de 1.000 euros par voie de rachat-annulation de parts, pour le ramener à 502.100 euros,

Pris acte unanimement de la démission de Madame Nicole TESSIER de son mandat de cogérante.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Nouvelle mention :
Capital : 502.100 €
Mentions au RCS de Dijon

L2506491

MORVAN MOTOCULTURE

Augmentation de capital

MORVAN MOTOCULTURE, SARL au capital de 2 000 euros, Siège social : ZA porte d'Avallon, Rue des Prés au Blanc, 89200 AVALLON, immat 844 392 654 RCS AUXERRE : le 30/09/2025, l'Associé Unique a augmenté le capital de 248 000 euros par incorporation de réserves, portant celui-ci à 250 000 € et a modifié l'art 7 des statuts. Anc. ment* 2 000 €. Nouv. mention : 250 000 €.
Pour avis.

L2506531

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE DE CHAMPAGNE

Capital social : 15 244.90 euros
Siège social : 3B rue de Curtil
21220 REULLE VERGY
RCS DIJON 324 416 320

Cession de parts reçue par Me MUGNERET le 12/11/2025 : Monsieur Michel ZANETTA demeurant 12 rue du bois villiot 21370 VELARS SUR OUCHE, a été nommé gérant en remplacement de Madame Pascale ROCHE GAILLON, démissionnaire, à compter du même jour

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.

L2506552

LEGA SPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

GTG PUB
SARL au capital social de 89.000 €uros

Siège social :
2 place de la République
21000 DIJON
823 381 777 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions en date du 12 décembre 2025, l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

PRÉSIDENT : Monsieur Richard TEIXEIRA, demeurant 9 rue Chanzy - 21000 DIJON.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Il existe des clauses statutaires d'accordement à l'égard des tiers.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2506620

SAINT PHAL
Exploitation agricole à responsabilité limitée

au capital de 63.000 €uros
siège social : 1 rue de l'Eglise
21110 BRETIENIERE
352 681 019 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 21/11/2025, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Christian de SAINT MELEUC à démissionner de ses fonctions de gérant à effet 31/12/2025.

Pour avis : La gérance.
L2506624

Transports Saint Meleuc
Société à responsabilité limitée

au capital de 10 000 €uros
Siège social : 1 Rue de l'Eglise
21110 BRETIENIERE
897 667 853 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 25/11/2025, l'associé unique a décidé de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2025.

Pour avis : La gérance.
L2506625

Pour avis.

GROUPE etc
SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SCI DU PRINTEMPS
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : Zone Industrielle
21530 LA ROCHE EN BRENIL
R.C.S. Dijon 497 595 991

Aux termes du procès-verbal de l'AGE, la collectivité des associés a pris acte de la fin du mandat de cogérant de M. GUENOUX Jean Marie suite à son décès intervenu en date du 8 novembre 2013. M. GUENOUX Jean Marie n'a pas été remplacé, Monsieur MOREY Sylvain, cogérant, est désormais seul gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.

L2506629

Notaires
Etude de Maîtres Anne-Flore SEGUIN-VOYE et de Marie-Christine AUDIFFRED Notaires associés à MIREBEAU SUR BEZE (COTE-D'OR), 5 rue de Bocançon

SCI OLIDA
Société Civile Immobilière au capital de 1.000 €uros siège social : 20 Rue Molière à DIJON 523 447 191 - RCS Dijon

Les modifications suivantes sont à apporter, savoir : L'assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2025 a décidé la nomination de Monsieur Yasin GOZ en qualité de gérant associé et du retrait de la société tant en qualité de gérants que d'associés de Messieurs Erkan et Serkan GOZ.

Le dépôt sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : La Gérance.
L2506630

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DYNO NOBEL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 46.200.100 €uros Siège social : Rue de l'industrie 21270 PONTAILLER SUR SAONE 912 646 148 R.C.S. Dijon

ASSP 2/12/2025 : Démission de la société DYNO NOBEL EXPLOSIVES HOLDINGS PTY LTD de ses fonctions de Présidente à compter du 2/12/2025 et nomination en qualité de nouveau Président de Lucas AGNELLI, demeurant Vy-des-Mores 14, 1291 Commugny (Suisse) et nomination en qualité de Directeur Général de Stéphane RABUT demeurant 44 rue Eugène Pons - 69004 LYON. R.C.S. DIJON.

Pour avis.
L2506631

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DORIZON

SARL au capital de 187 000 Euros
Siège social : 4 rue de Pouilly
21121 FONTAINE LES DIJON
898 860 192 RCS DIJON

Désignation en date du 12/12/2025, l'Associée Unique a décidé à compter de ce jour de transformer la société en société civile sans la création d'un être moral nouveau. Gérance : Mme Valérie DAUCHY 4 rue de Pouilly 21121 FONTAINE-LES-DIJON. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L2506522

SCI OMEE

Société Civile Immobilière
au capital de 45.734,71 Euros
siège social : 1 rue de Vaney
21270 PERRIGNY-SUR-L'OGNON
417 742 285 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 novembre 2025, il a été pris acte de la démission de sa qualité de gérante de Madame Odile KRLIN, du décès de Monsieur Michel KRLIN et de ce fait la perte de sa qualité de gérant, et la nomination au lieu et place de Monsieur Michel KRLIN et Madame Odile KRLIN de Monsieur Eric KRLIN, demeurant à PONTAILLER SUR SAONE, 22 rue du Paquier du Bois en qualité de seul gérant de ladite société.

Ainsi que du transfert du siège social de PERRIGNY-SUR-L'OGNON (21270), 1 rue de Vaney à PONTAILLER -SUR-SAONE (21270), 39 rue du 8 mai 1945.

Le dépôt sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : La Gérance.



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

INAL EAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
Centre Commercial Toison d'Or
Route de Langres - 21000 DIJON
841 202 898 R.C.S. Dijon

11/12/2025 : Démission de Levent INAL et de Audrey LAVERDET de leurs fonctions de co-gérants à compter du 11/12/2025. Nomination de Aurélien PARDON, demeurant 2 rue En Lin - 21850 ST APOLLINAIRE, en qualité de cogérant à compter du 11/12/2025. R.C.S. DIJON.

Pour avis.
L2506638

BREMOND AUDIT
S.A.R.L. au capital de 7.500 Euros
Siège social : 75 route du Cottage
74310 LES HOUCHES
R.C.S. Annecy 334 914 280

Aux termes des décisions de l'associée unique du 05/12/2025, le siège social a été transféré au Parc Valmy, Le Quatuor, 3G rue Jeanne Barret - 21000 DIJON, à compter de ce jour.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 334 914 280 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

L'article « SIÈGE SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence. Également, M. Eric CORRET, demeurant 4 boulevard Clémenceau - 21000 DIJON a été nommé gérant à compter de cette même date, en remplacement de M. André BREMOND, démissionnaire au 05/12/2025.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.
L2506642



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DE LA FONTAINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 89 645 Euros
Siège social : 11 rue de la Confrérie
21121 FONTAINE LES DIJON
821 485 505 RCS Dijon

ASSP 12/12/2025 : 1/ augmentation de capital social d'une somme de 460 000 euros, pour le porter de 251 237 euros à 711 237 euros. 2/ réduction de capital social d'une somme de 621 592 euros, le ramenant ainsi de 711 237 euros à 89 645 euros. AM : 251 237 euros. NM : 89 645 euros. RCS DIJON,

Pour avis.
L2506644

LES ATELIERS D'EMELINE

SARLU au capital de 1.500 Euros
Siège social : 15 B av. de Dijon
21150 VENAREY LES LAUMES
904 004 611 R.C.S. Dijon

La Gérance de la SARLU LES ATELIERS D'EMELINE a décidé le 17/12/2025, de transférer le siège social du 2 rue Epy - 21150 POUILLÉNAY au 15 B av. de Dijon - 21150 VENAREY-LES-LAUMES à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.
L2506692

SCI LES SOURCES

SCI au capital de 100.000 Euros
LesTerrasses d'Arbois - Les
Pettoreaux
74120 MEGÈVE
R.C.S. Annecy 481 146 199

Aux termes du PV des décisions unanimes des associés en date du 20/10/2025, il a été décidé de :

- Transférer le siège social au 1 rue de la Source, Vouvres - 21430 SUSSEY ;
- Nommer en qualité de co-gérants M. Christian DROBAC, demeurant 1 rue de la Source, Vouvres - 21430 SUSSEY, M. Louis DROBAC, demeurant 8 rue André Theuriet - 74000 ANNECY et M. Rémi DROBAC, demeurant 8 rue André Theuriet - 74000 ANNECY.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

La durée de la société court jusqu'au 06/03/2065.

L'objet de la société est l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers. La société sera radiée du greffe d'ANNECY et immatriculée au greffe de DIJON.
L2506663



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

ACJ RAMÉAU

SCI au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 rue du Jardin Savetier
21120 GEMEAUX
887 776 797 RCS DIJON

DUA du 16/12/2025, a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection ; et de modifier en conséquence l'article objet social des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2506668

Pour avis : Le Notaire.
L2506672

SYSTHEMIS CONSEIL Tax & Legal

SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS
9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

LE SOUFFLOT

SARL au capital de 19.200 Euros
Siège social à BEAUNE (21200)
45 Rue Maufoux
793 300 344 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 18/12/25 l'associée unique a décidé à compter de la même date de modifier sa dénomination sociale de « LE SOUFFLOT » pour « LLM » et de modifier en conséquence l'article 3 de ses statuts.

Pour avis : La Gérance.
L2506710



Notaires
Etude de
Maîtres Anne-Flore
SEGUIN-VOYE
et de Marie-Christine
AUDIFFRED
Notaires associés
à MIREBEAU SUR BEZE
(COTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

SCI J.B.H.
Société civile immobilière
au capital de 74.456,10 euros
Siège social : 9 rue de Dijon
21310 MIREBEAU SUR BEZE
379 133 952 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 5 août 2025 a décidé de :

1. La modification de la répartition des parts sociales, suite aux décès survenus de Monsieur Jacques HINSINGER et Madame Yvette Josiane HINSINGER ;
2. De prendre acte que Monsieur Jacques HINSINGER ne sera plus gérant ni associé, et Madame Yvette Josiane HINSINGER, ne sera plus associée, de part leur décès ;

3. Monsieur Bernard HINSINGER sera seul gérant ;
4. Transfert du siège social de MIREBEAU SUR BEZE (21310), 9 rue de Dijon à MIREBEAU SUR BEZE (21310), 13 place du Général Viard.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis : Le Notaire.
L2506672

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

DSF

Société civile
Capital social : 362.417 Euros
Siège social :
6 rue du château d'eau
21130 FLAGEY LES AUXONNE
R.C.S. Dijon 924 970 635

AGM du 08/12/2025 : Madame Elena-Linda COMET, demeurant à FLAGEY LES AUXONNE (21130), 6 rue du château d'eau, a été nommée co-gérante, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.
L2506686

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

Société CONTEL-BOUROTTE

SARL au capital de 30.000 Euros
Siège social :
21130 FLAGEY LES AUXONNE
391 081 221 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 12 novembre 2025 et des décisions des co-gérants du 17 décembre 2025, il a été pris acte de la cession des 964 parts sociales appartenant à Monsieur Dominique BOUROTTE au profit de la société en vue de les annuler avec une réduction du capital d'un montant de 14.720,28 € pour le porter de 30.000 € à 15.279,72 €. Il a également été décidé l'augmentation du capital par incorporation de réserves pour le porter de 15.279,72 € à 30.000 €. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La Gérance.
L2506706

Pour avis : Le liquidateur.
L2506405

VERSALYS
AUDIT • CONSEIL • EXPERTISE COMPTABLE • TRANSMISSION D'ENTREPRISE

SARL VERSALYS
6 rue Saint John Perse
21000 DIJON

DARCY CONSULTING

EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 rue Michel Servet - 21000 DIJON
937 482 941 R.C.S. Dijon

Par décision de l'associé unique en date du 17 décembre 2025, la société DARCY CONSULTING a été transformée en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle.

- Le capital social demeure fixé à 1.000 €. Le siège social et la durée de la société restent inchangés ;

- Monsieur Philippe PIAT a été nommé président de la société mettant automatiquement fin à ses fonctions de gérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2506707

POURSUITE D'ACTIVITE

Pour avis.
L2506480

**RAPHAEL DUBOIS**

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 24 rue de la Courtavaux
21700 PREMEAUX PRISSEY
430 206 623 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 20/11/25, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.
L2505948

DISSOLUTION DE SOCIETE

SARL unipersonnelle au capital de 8.000 Euros

Siège social :
18 rue Bossuet - 21000 DIJON
RCS Dijon B 792 770 091

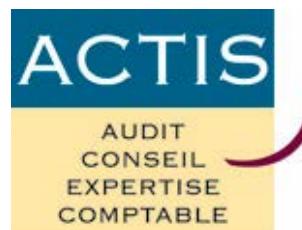
Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 06/12/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de Commerce.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Frédéric LECRIVAIN, demeurant 26 rue de Dijon 21121 DAIX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvo

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



SCI IMMOBIL

Société civile en liquidation
Au capital de 1.200 Euros
Siège social :
6 Rue du Fort
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
Siège de liquidation :
46 Rue de Dijon - 21121 DAIX
522 372 754 RCS Dijon

Le 31/10/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe ANTONI, demeurant Chemin des Aiges Moreau - 21121 ETAULES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 46 rue de Dijon - 21121 DAIX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
L25066485



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

EARL DE L'EBOULON

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 21.220,90 Euros
Siège social : ORAIN (21610)
Siège de liquidation : ORAIN (21610)
382 962 678 R.C.S. Dijon

Par acte des décisions unanimes des associés du 15 décembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur, Madame RAPHAT Joelle, demeurant à (21610) ORAIN, 38 rue Jean Theurel, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à (21610) ORAIN.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
L2506627

L'ECHAPPEE BELLE 21

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 25 rue Ferdinand
Mercusot - 21540 SOMBERNON
R.C.S. Dijon 823 700 844

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Amélie MAZILLY, demeurant 10 rue des Ouches à AUBIGNY - LES - SOMBERNON (21540), Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur à compter du 31 décembre 2025 pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue des Ouches à AUBIGNY-LES-SOMBERNON (21540). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2506636

T.S.P.

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 5, rue de l'Erosotte à SAINT-APOLLINAIRE (21850)

Siège de liquidation : 7, rue de Belgrade à DAMPARIS (39500)
834 193 567 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 05 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe POUPOUN, demeurant 7, rue de Belgrade à DAMPARIS (39500), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse personnelle du liquidateur, à savoir : 7, rue de Belgrade à DAMPARIS (39500). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
L2506651

JEREMIE LENOIR CARRELAGE

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 16 rue Boulard
21700 VILLEBICHOT

Siège de liquidation : 16 rue Boulard
21700 VILLEBICHOT
902 449 230 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 08/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jérémie LENOIR, demeurant 16 rue Boulard - 21700 VILLEBICHOT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue Boulard - 21700 VILLEBICHOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
L2506685

CLOTURE DE LIQUIDATION



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

DETENTE ET BOIS

SARL en cours de liquidation
au capital de 4.000 Euros

Siège social :
Impasse du Champ de Tripier
21500 MONTBARD

Siège de liquidation :
5 allée du 19 mars 1962
21150 VENAREY LES LAUMES

R.C.S. Dijon 894 716 554

Aux termes du procès-verbal du 01/07/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur déchargé ce dernier de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/07/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au R.C.S. : DIJON.
L2503816

GFA DE LA CHENARDE

Groupement Foncier Agricole

Société en liquidation
Au capital de 200.622,91€

Siège social : Chez François Rocault

-Orches
21340 BAUBIGNY
391 436 052 RCS DIJON

Suivante acte du 30 juillet 2025 reçu par Maître Antoine RODRIGUE, Notaire à BEAUNE, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Hugues REGNAULT, demeurant à BAUBIGNY (21340), Orches, 42 route de Pommard et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée au RCS de DIJON.

Pour avis, le Liquidateur.
L2506426

eca

GARNET CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1.500 Euros

Siège social : 43 rue de Mulhouse
21000 DIJON

Siège de liquidation : 43 rue de
Mulhouse
21000 DIJON

832 189 195 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 11/12/2025 au DIJON, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Philippe CICCARDINI, demeurant 43D rue de Mulhouse - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Monsieur Jérémie LENOIR, demeurant 16 rue Boulard - 21700 VILLEBICHOT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue Boulard - 21700 VILLEBICHOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
L2506681

ELYSEA PROPERTIES COMPANY

SCI au capital de 275.000,00 Euros
Siège social : 5 Rue de Châteauneuf
21240 TALANT
RCS Dijon 451 713 309

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 13/12/2025, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur Mme LHUILE Laurence demeurant 5 Rue de Châteauneuf 21240 TALANT pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/12/2025. Radiation au RCS de DIJON.
L2506541



SCP François PENY,
François GUILLERMET,
Stéphanie CHAPUIS et
Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

ÉPOUX DEBOST/ SIMON

Amenagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître François PENY, notaire à DIJON (21000) le 10/12/2025, Mr Emmanuel Guy DEBOST né à DIJON, le 29 mai 1958 et Mme Nathalie SIMON née à DIJON, le 10 août 1965, demeurant ensemble à DAIX (21211), impasse de la Forêt, Champmoron, mariés à la Mairie de DAIX (21211), le 21/12/1996, sous le régime de communauté réduite aux acquets, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître MUGNERET, notaire à DIJON. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au tribunal judiciaire de leur domicile

Le 15 décembre 2025, Monsieur Vincent Marie François STENGER et Madame Mathilde Marie Olga Gilberte VIGEZZI, son épouse, demeurant ensemble à VAROIS ET CHAIGNOT (21490), 25 rue Chanoine MarilierMariés sans contrat à DIJON le 26/08/2000 et actuellement soumis au régime de la séparation de biens aux termes de leur changement de régime matrimonial, ont aménagé ledit régime matrimonial par l'apport d'un bien propre immobilier par Monsieur STENGER à la société d'acquets

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître MUGNERET, notaire à DIJON. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au tribunal judiciaire de leur domicile

Le 15 décembre 2025, Monsieur François PENY, notaire à DIJON (21000) le 10/12/2025, Mr Emmanuel Guy DEBOST né à DIJON, le 29 mai 1958 et Mme Nathalie SIMON née à DIJON, le 10 août 1965, demeurant ensemble à DAIX (21211), impasse de la Forêt, Champmoron, mariés à la Mairie de DAIX (21211), le 21/12/1996, sous le régime de communauté réduite aux acquets, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial.

Les oppositions seront reçues en l'étude dudit Maître PENY, notaire à DIJON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Le notaire

L2506479

ÉPOUX JOLIOT/ LONCHAMP

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Antoine RODRIGUE, Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « LEGATIS BEAUNE », titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE, 7, rue Jacques de Molay, CRPCEN 21029, le 12 décembre 2025 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribut intégrale en pleine propriété au conjoint survivant entre :

Monsieur François Roland Alexis JOLIOT, Ingénieur, et Madame Karine Alice Yvette Marie LONCHAMP, Ingénieur, demeurant ensemble à BEAUNE (21200), 21 Bis Avenue de Latte de Tassigny.

Monsieur est né à BEAUNE (21200) le 1er mars 1968,

Madame est née à DIJON (21000) le 12 juillet 1969.

Mariés à la mairie de LONGVIC (21600) le 9 septembre 1995 sous le régime de la communauté d'acquets à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE SAINT-BERNARD

Avis d'enquête publique

Enquête publique portant sur le projet de délibération pour l'identification et la localisation des éléments présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique, au titre de l'article L.111-22 du code de l'urbanisme

L'ouverture de l'enquête publique unique a été prescrite par arrêté municipal n°2025-015 novembre 2025.

A cet effet, Mme la présidente du tribunal administratif a désigné Mme Josette CHOUET - LEFRANC en qualité de commissaire enquêteur et M. Gilles GIACOMEL, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Bernard du lundi 15 décembre 2025 à 8h30 au mercredi 14 janvier 2026 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- en mairie, sur support papier et sur un poste informatique, les lundis de 8h30 à 18h00 et les mercredis de 8h30 à 12h00 ;
- et sur le site internet de la commune, <http://www.saintbernard.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, Mme le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du conseil municipal) :

- lundi 15 décembre 2025 de 10h00 à 12h00

- mercredi 14 janvier 2026 de 10h00 à 12h00.

Les observations et propositions pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie ;

- transmises par courrier à Mme le commissaire enquêteur - Mairie de SAINT-BERNARD - 36 voie romaine - 21700 SAINT-BERNARD

- transmises par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse mairiesaint-bernard@wanadoo.fr

Cet avis est affiché en mairie et sur le panneau d'affichage de la commune. Il est également public dans 2 journaux diffusés dans le département, et sur le site internet de la commune.

Le projet de délibération et les pièces qui l'accompagnent seront éventuellement modifiés pour tenir compte des conclusions de l'enquête. Il sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal, puis l'ensemble du dossier sera annexé à la carte communale, par arrêté municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Maire, Jean-Claude GAILLARD.

L2506118

COVATI

Par délibération du 06/11/2025 et arrêté du 26/11/2025, le Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon a mis en œuvre une procédure de déclaration de projet relative à l'extension de la zone d'activités de Til-Châtel emportant la mise en compatibilité du PLU de Til-Châtel. L'objectif poursuivi est de modifier les règles d'urbanisme pour mettre en œuvre un projet d'intérêt général pour la collectivité. La zone d'activités économiques sera étendue d'une surface d'environ 2,5 ha pris sur la zone A. Cette procédure est soumise à concertation préalable dont les modalités définies par la délibération 2025-111 du Conseil communautaire du 06/11/2025 sont les suivantes : un dossier technique en version papier est tenu à disposition du public en mairie de Til-Châtel et au siège de la COVATI, 4 allée Jean-Moulin - 21120 IS-SUR-TILLE aux jours et heures habituels d'ouverture pendant toute la durée de la procédure. Ces dossiers seront accompagnés de registres dans lesquels le public pourra faire part de ses observations ; Le dossier technique en cours de réalisation est également téléchargeable sur le site internet de la COVATI à l'adresse suivante : www.covati.fr/covati/ ; Les observations relatives à la mise en compatibilité par déclaration de projet peuvent également être adressées par courrier à M. le Président de la COVATI 4 allée Jean-Moulin BP 16, 21120 Is-sur-Tille aux jours d'ouvertures et par mail à l'adresse suivante : covati@covati.fr. La délibération et l'arrêté mentionnés précédemment font l'objet d'un affichage pendant un mois et sont tenus à disposition du public au siège de la COVATI et à la Mairie de Til-Châtel.

L2506652

Commune de GEVREY-CHAMBERTIN

Avis de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°3 du PLU

Par délibération en date du 08/12/2025 le conseil municipal a tiré un bilan favorable de la mise à disposition du public de la procédure de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme dont l'objet était : « d'apporter diverses modifications au règlement de la zone UB du Plan Local d'Urbanisme. Notamment en définissant certaines notions portant sur les typologies de constructions telles que les « constructions jumelées » ou « en bande » ; afin de clarifier les règles d'urbanisme applicables à ce type de constructions ; et de faire évoluer la règle de hauteur des murs de clôtures (...) ». Toutefois, Monsieur le Maire propose d'engager une seconde période de concertation afin de sécuriser la procédure, eu égard d'une part à l'absence de remarques de la part de la population au cours de cette première phase ; ainsi que d'autre part, à la seconde notification incomplète du dossier aux PPA.

Le dossier de modification simplifiée n°3 sera à nouveau consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et consultable sur le site internet de la commune dès le lundi 5 janvier 2026 à 13h30 et ce jusqu'au jeudi 5 février 2026 inclus avant 12h00. Un registre sera disponible en Mairie aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture du public, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

Les observations pourront également être transmises par mail à l'adresse suivante mairie@gevreychambertin.fr. Les remarques transmises par mail seront alors jointes au registre papier dans leur ordre d'arrivée. A l'issue de cette mise à disposition, le Maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du Conseil Municipal.

AVIS DIVERS

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

Mme REMONNAY Marie-Thérèse

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
En l'absence d'héritiers réservataires
DELAG D'OPPOSITION
Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28/11/2016

Par testament olographie du 21/02/2017, Madame Marie-Thérèse Berthe Eugénie DECROIX, veuve de Monsieur Henri REMONNAY, en son vivant demeurant à DIJON, 6 Boulevard Jeanne d'Arc, décédée à QUETIGNY le 11/07/2024, a institué un légataire universel. Un procès-verbal de dépôt dudit testament a été reçu par Maître Ornella JACQUESON le 11/12/2025.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître JACQUESON, Notaire à DIJON, 23 rue Jacques Cellerier, réf CRPCEN : 21006, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.
L2506518



Me Mathieu THAVAUD
21140 SEMUR EN AUXOIS

M. MOREAU André

Avis d'envoi en possession

Par testament du 16/09/1994 déposé le 05/12/2025 au rang des minutes de Maître Mathieu THAVAUD, notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140) - 26 rue Jean-Jacques Collenot, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été recommandée avec AR.

Toutefois, Monsieur le Maire propose d'engager une seconde période de concertation afin de sécuriser la procédure, eu égard d'une part à l'absence de remarques de la part de la population au cours de cette première phase ; ainsi que d'autre part, à la seconde notification incomplète du dossier aux PPA.

Le dossier de modification simplifiée n°3 sera à nouveau consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et consultable sur le site internet de la commune dès le lundi 5 janvier 2026 à 13h30 et ce jusqu'au jeudi 5 février 2026 inclus avant 12h00.

Un registre sera disponible en Mairie aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture du public, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

Les observations pourront également être transmises par mail à l'adresse suivante mairie@gevreychambertin.fr.

Les remarques transmises par mail seront alors jointes au registre papier dans leur ordre d'arrivée.

A l'issue de cette mise à disposition, le Maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du Conseil Municipal.

L2506658

SUCCESSION

VACANTE

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LOBRY Denise décédée le 06/02/2025. Réf. 0218157386. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MOSTEFASBA Mohammed décédé le 06/03/2025. Réf. 0218157385. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MOUSTAFBA Mohammed décédé le 06/03/2025. Réf. 0218157385. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROUGET Bernard décédé le 22/04/2021. Réf. 0218157388. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROUGET Bernard décédé le 22/04/2021. Réf. 0218157388. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HEBRAL Christiane décédée le 26/12/2019. Réf. 0218158990. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.
L2506568

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 28/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme FURIA Maria décédée le 14/01/2025. Réf. 0218158987. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BAUDROT Christophe décédé le 19/02/2025. Réf. 0218157387. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par testament du 16/09/1994 déposé le 05/12/2025 au rang des minutes de Maître Mathieu THAVAUD, notaire à SEMUR EN AUXOIS (21140) - 26 rue Jean-Jacques Collenot, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été recommandée avec AR.

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PASTANT Léon décédé le 01/05/2025. Réf. 0218158755. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 28/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BUSONT Eric décédé le 06/07/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218145116. L2506579

Succession vacante

Par décision du TJ de DIJON en date du 28/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. JOHNSON Anthony décédé le 08/08/2021. Réf. 0218158983. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. FRANCESCO Marcel décédé le 11/04/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218145118. L2506592

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GERBET Claudine décédée le 26/02/2025. Réf. 0218157389. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BOSSU Daniel décédé le 01/06/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218141519. L2506607

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GUILLERMINET Nathalie décédée le 02/12/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218146027. L2506587

Succession vacante

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Jugement du 09 décembre 2025

SAS LA CASINCA, 29 Avenue du Lac, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 507 511 889. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Juin 2025 , désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506508

SARL JCR, 2 Place de la Fontaine, 21550 Ladoix-Serrigny, RCS Greffe de Dijon 513 655 605. Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 5 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2506493

SARL TECHNIFLORE, 4 Boulevard de Brosses, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 498 695 048. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrains, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 23 Août 2025 , désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2506515

Jugement du 09 décembre 2025

Monsieur Thierry MORIN (EI), 52 chemin de Bonnefil, 81150 Lagrave, RCS Greffe de Dijon 803 904 846. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2506512

SARL TORVALD, 13 Rue du Vignery, 21160 Perrigny-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 977 710 979. Activités des centres de culture physique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2506513

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 09 décembre 2025

Monsieur David DA SILVA (EI), 11 bis rue du Chêne, 21610 Montigny Mornay-Villeneuve Vineganne, RCS Greffe de Dijon 533 339 776. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 04 Juin 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506494

SARL LJC VRAC21, 4 Allée de la Guiliotière, 21560 Arc-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 905 000 147. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506508

SAS OCTUP, 7B Rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 885 277 103. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 25 Novembre 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506503

SARL LACLE DES FLEURS, 74 Rue Antoine Masson, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 854 010 402. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrains, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Septembre 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2506504

SARL AF SERVICES, 12 Rue du Château, 21211 Étaules, RCS Greffe de Dijon 824 542 187. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506511

SARL REVE DE BIEN ETRE, 28 Rue Sylvestre Chauvelot, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 879 005 759. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Novembre 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506505

Société civile de construction vente SCCV TOUR ELITHIS LE HAVRE, 71 BIS Avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 909 515 538. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 20 Novembre 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506506

SARL PTB FABRICANTS DE SAVEURS, 8 Rue Carnot, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 838 734 226. Pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 06 Novembre 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506514

SARL RV Technology, 5 Rue du Bief du Moulin, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 980 901 573. Agences immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Septembre 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506507

SARL ADREM.COM, 45 Rue de Longvic, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 538 331 182. Programmation informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2506496

SAS MEZZE DU LIBAN, 31 Rue Chabot Charny, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 917 842 098. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 04 Juin 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506497

SARL PEP'S EURL, 9 Route de Corcelles, 21910 Savouges, RCS Greffe de Dijon 799 711 429. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2506498

SAS NOVATION RECYCLING, 16B Rue du Mont, 21120 Marcilly-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 824 480 651. Récupération de déchets triés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2506499

SARL EN TOUTE TRANSPARENCE, Lieu-Dit les Brûlards, 21210 Saint-Didier, RCS Greffe de Dijon 433 289 659. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2506500

SARL JOABM, 9 Quai National, 21170 Saint-Jean-de-Losne, RCS Greffe de Dijon 848 798 369. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2506501

SARL LORA, 12 Rue Nicolas de Condorcet, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 984 303 339. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Septembre 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506673

SARL PTB FABRICANTS DE SAVEURS, 8 Rue Carnot, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 838 734 226. Pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 06 Novembre 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2506675

SARL GROUP, 94 rue Choletaise, Saint-Macaire-En-Mauges - 49450 Sèvre-Moine. RCS PARIS : 339 899 940. Etablissement secondaire à DIJON : 339 899 940 - 2004 B 583. Activité : Création fabrication commercialisation de tous produits d'habillement et accessoires d'habillement.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 12/12/2025 arrête le plan de cession au profit de : M. Santiago Gucci,M. Michaël Benabou. L2506676

IKKS RETAIL, 8-10, rue Barbet - 75003 Paris 3^e Arrondissement.

RCS PARIS : 479 960 965.

Etablissement secondaire à DIJON : 479 960 965 - 2010 B 91.

ACTIVITE : Vente de prêt-à-porter junior et accessoires.

Jugement du tribunal de commerce de Montpellier en date du 12 décembre 2025 arrêtant le plan de cession.

L2506677

IKKS GROUP, 94 rue Choletaise, Saint-Macaire-En-Mauges - 49450 Sèvre-Moine. RCS PARIS : 339 899 940. Etablissement secondaire à DIJON : 339 899 940 - 2004 B 583. Activité : Création fabrication commercialisation de tous produits d'habillement et accessoires d'habillement.

Jugement du Tribunal des Activités

Économiques de Paris en date du 12/12/2025 la liquidation judiciaire sous le numéro P202503697, désigne liquidateur SELARL ASTEREN en la personne de Me Charles-Axel Chaine 55 rue de Lyon 75012 Paris,

SELARL MONTRavers YANGTING en la personne de Me Yohann Yang-Ting 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris, . Maintient la mission de l'administrateur Maintient M. Philippe Bontemps juge commissaire, maintient SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze,

membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, SELARL FBXH en la personne de Me Hélène Bourbouloux

176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire

L2506678

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 12 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : TANIIN.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue Haute Perrière 89000 AUXERRE.

OBJET SOCIAL : L'activité d'agent commercial en vins, champagnes, spiritueux, boissons fermentées, boissons non alcoolisées, la mise en relation de personnes, particuliers ou professionnels (producteurs indépendants ou non, coopératives, négociants, caves, sommeliers, restaurants, bar/café, traiteurs etc... personnes physiques ou morales) en vue de la vente ou l'achat de boissons alcoolisées ou non, la négociation et la conclusion de contrats de vente ou d'achat de boissons alcoolisées ou non au nom et pour le compte d'un tiers, particuliers ou professionnels, le transport pour le compte d'autrui de boissons alcoolisées ou non, au moyen de véhicules motorisés dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 3,5 tonnes, le commerce de vins, champagnes, spiritueux, boissons fermentées, boissons non alcoolisées, le commerce de tous produits associés et annexes, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

GÉRANCE : Monsieur Martin VANDAELE, demeurant 14 rue Haute Perrière - 89000 AUXERRE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2506634

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée PHARMACIE DES PERRIERES, 6B Boulevard de l'Ouest, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 887 535 839. Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

L2506497

SARL PEPE'S EURL, 9 Route de Corcelles, 21910 Savouges, RCS Greffe de Dijon 799 711 429. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

L2506498

SAS NOVATION RECYCLING, 16B Rue du Mont, 21120 Marcilly-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 824 480 651. Récupération de déchets triés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

**SPFPL CAUBET**

Société de participations financières de profession libérale de médecins sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
36 Rue des Vignes - 89240 LINDRY

ASSP du 30/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société à responsabilité limitée - DÉNOMINATION : SPFPL CAUBET - SIÈGE : 36 Rue des Vignes 89240 LINDRY - OBJET : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ; La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ; Exercer toutes activités destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations - DURÉE : 99 ans - CAPITAL : 1.000 € - GÉRANCE : M. Matthieu CAUBET, demeurant 36 Rue des Vignes 89240 LINDRY - RCS AUXERRE. L2506626

**MODIFICATION
DE STATUTS**

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal

**SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

**EURL QUILLIN
Dimitri**

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10.000 euros Siège social à GY-L'ÉVEQUE (Yonne)
6 rue du Vignau
533 464 202 R.C.S. Auxerre

Au terme de décisions du 30 11 25, l'associé unique de la société EURL QUILLIN Dimitri a décidé à compter de la même date :

- de la modification de son objet social et donc de la modification de l'article 2 de ses statuts comme suit :

La gestion, l'acquisition, la vente de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, et la gestion de sa trésorerie ;

L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion de tous biens et droits immobiliers, de parts de sociétés à prépondérance immobilière, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange apport ou autrement ;

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

- de modifier sa dénomination sociale de EURL QUILLIN Dimitri pour QGI et de modifier en conséquence l'article 3 de ses statuts.

Pour avis, la Gérance.

L2506529

**APS**

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue de l'Armance,
10170 MERY SUR SEINE
991 206 590 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée APS a décidé de transférer le siège social du 2 rue de l'Armance, 10170 MERY SUR SEINE au Centre commercial Leclerc, Le pré Aubert 89100 ST DENIS LES SENS à compter du 1^{er} décembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le numéro 991 206 590 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SENSI.

Président : La société GROUPE CCG, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 2, rue de l'Armance, 10170 MERY SUR SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 888 876 794 RCS TROYES.
Représentée par Monsieur Christophe GATOUILLET, président
Pour avis : La Présidente.
L2506300

**APS**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros porté à 20.000 euros
Siège social : 2 rue de l'Armance
10170 MERY SUR SEINE
991 206 590 R.C.S. Troyes

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} décembre 2025.
- Du certificat de dépôt des fonds établi le 28 novembre 2025 par la banque Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe dont le siège social est au 1 avenue du Rhin à STRASBOURG ;
- Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 1^{er} décembre 2025 constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 10.000 € par émission de 1.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 10.000 € à 20.000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille € (10.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt mille € (20.000 €).

Pour avis : La Présidente.

L2506301

**CHARCUTERIE
DE LA PLACE**

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 7, Place de la Liberté
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
448 887 661 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CHARCUTERIE DE LA PLACE a décidé de transférer le siège social du 7, Place de la Liberté, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE au 1 avenue de la Gare 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

L2506489

**SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal****SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

BCH

Société par actions simplifiée au capital de 140.462 Euros
Siège social à VENOY (Yonne)
80 rue des Trois Soleines
753 103 324 R.C.S. Auxerre

L'AG du 20.11.2025, des associés de la SAS BCH, capital de 182.081 €, siège social à VENOY (89438), 80 rue des Trois Soleines, 753 103 324 R.C.S. AUXERRE, a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 41.619 actions. Le 15.12.2025, le Président a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouve définitivement réalisée à cette même date et qu'en conséquence, le capital est réduit de 41.619 €. Ancienne mention publiée : capital social : 182.081 € ; Nouvelle mention : capital social : 140.462 €.
L2506530

**C.G.A. solutions**

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 11 rue Saint Julien
89400 BUSSY EN OTHE
492 735 980 RCS SENS

Suivant décision du 12 décembre 2025, l'Associée Unique a décidé de réduire le capital de 200.000 euros à 90.000 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix mille euros (90.000 €).

Pour avis : La Gérance

L2506554

**LES
FRÉNOLOGUES**

Société par actions simplifiée au capital de 2.500 Euros
Siège social :
29 AV DE SULLY PROLONGEE
PEPINIERE D'ENTREPRISES DU
JOVINIEN, 89300 JOIGNY
902 281 609 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 21/11/2025, il résulte que : Monsieur Alain MANDEL, demeurant 22 Villa Kreisser 92700 COLOMBES a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société LE ZOO PRODUCTION démissionnaire.

Pour Avis, le Président.

RODELAG
SASU au capital de 2.000 Euros
2 chemin du Pignon Blanc
Le Petit Temple
89110 LES ORMES
R.C.S. Sens 813 602 117

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CHARCUTERIE DE LA PLACE a décidé de transférer le siège social du 7, Place de la Liberté, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE au 1 avenue de la Gare 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

L2506662

Par ordonnance du tribunal de commerce de SENS, en date du 07/11/2025, Maître Charles-Henri CARBONI, de la SELARL DETROIT, 1 avenue de Saint-Georges - 89000 AUXERRE, a été nommé en qualité d'administrateur provisoire de la société, suite au décès de Monsieur Rodolphe DE WILDE, président associé unique, et ce, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Pour avis : La Gérance.

L2506662

Pour avis : La Gérance.

L2506711

Pour avis : La Gérance.

L2506649

PUBLICITÉ
GUILBERT Fabrice
03.80.68.23.68
regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

**SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal****SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**

1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE

18, rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

LMEF INVEST

SARL au capital de 80.000 Euros

Siège social :
21 route d'Avallon
89400 DOMEYC SUR CURE
920 916 947 R.C.S. Auxerre

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 21 février 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DOMEYC SUR CURE (89450), 21 route d'Avallon à ISLAND (89200), 13 rue des Sires de Chastellux à compter du 21 février 2025, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

L2506649

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 21 février 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DOMEYC SUR CURE (89450), 21 route d'Avallon à ISLAND (89200), 13 rue des Sires de Chastellux à compter du 21 février 2025, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

L2506649

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
«S.C.I. J.C.B.»**

Société civile
au capital de 4.950 Euros
Siège social :
44 rue du Général Leclerc
89100 SENS
392 613 691 R.C.S. Sens

Aux termes d'une délibération en date du 3 décembre 2025, l'assemblée générale mixte a décidé :

- De transférer le siège social du 44 rue du Général Leclerc - 89100 SENS au 158 Domaine de Clairis - 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS à compter du 3 décembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- De nommer Madame Catherine DEBUQUOY, demeurant 5 rue de la Tour - 75000 PARIS, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Claude DEBUQUOY, décédé le 16 mai 2021.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis : La gérance.

L2506655

**SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal****SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON

83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

LE MAUFOUX

SARL au capital de 30.000 Euros

Siège social : 2 Boulevard de Verdun

89000 AUXERRE

10 rue Jules Rathier

892 099 342 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une décision du

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 20/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} SUC Colette décédée le 26/09/2024. Réf. 0218158850. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506562

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 20/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BOISVERD Jean-Paul décédé le 03/06/2019. Réf. 0218158849. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506563

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GROSSO Colette décédée le 30/05/2023. Réf. 0218158865. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506564

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 20/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BERLOT Andree décédée le 28/03/2025. Réf. 0218158852. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506565

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} GUYOLLOT Paulette décédée le 09/09/2022. Réf. 0218158861. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506566

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LACAZE ESLOUS Michel décédé le 14/11/2024. Réf. 0218158862. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506567

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. RATY Jean décédé le 25/04/2024. Réf. 0218158847. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506568

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. NOEL Edmond décédé le 31/01/2019. Réf. 0218158857. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506570

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SANTINI Bernard décédé le 30/10/2020. Réf. 0218158868. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506571

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} MONIN Nicole décédée le 05/07/2019. Réf. 0218158854. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506573

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GUERBI Belkheradj décédé le 11/04/2024. Réf. 0218158866. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506574

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 20/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. FAKOURY Joseph décédé le 24/01/2025. Réf. 0218158853. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506576

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 20/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MAUGER Michel décédé le 25/12/2013. Réf. 0218158704. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506577

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 20/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHEVALIER Gerard décédé le 29/11/2023. Réf. 0218158848. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506581

Succession vacante

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 10/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. FAURE Simone décédée le 23/07/2024. Réf. 0218158863. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2506582

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PIERSON Jean décédé le 04/04/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218125315. L2506584

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MARIA Raymonde décédée le 26/06/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218141195. L2506586

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} TOLACCIA Francoise décédée le 12/10/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218145678. L2506613

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MANSEUR Si Ali décédé le 14/06/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218129036. L2506598

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GIRAUT Renée décédée le 07/02/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135800. L2506601

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SELLIER Charlette décédée le 27/06/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218151527. L2506609

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LONGUET Christian décédé le 03/10/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218147146. L2506610

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CHIQUOIS Claudine décédée le 26/07/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218153238. L2506611

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ROUSSEL Yvon décédé le 01/05/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218151208. L2506612

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DRAIGNAUD Jacqueline décédée le 30/06/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218147142. L2506613

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} VILAO Maria décédée le 06/08/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218145678. L2506614

Succession vacante

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GAUTHIER Simone décédée le 25/12/2017 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218139466. L2506615

Succession vacante

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.80.68.25.55
annoncelegale.jdp@legalnet.org

POUR PLUS

**DE
RAPIDITE,**



OPTEZ

POUR

REGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE

BANCAIRE

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**POUR PLUS
DE
RAPIDITE,
Envoyez-nous
vos annonces
par mail**


**annoncelegale.jdp
@legalnet.org**

**TOUTES
LES SEMAINES
LE JOURNAL
DU PALAIS
POUR**

120€

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Aurélie Gonet. Alors qu'elle n'était pas montée sur un vélo depuis longtemps, la Dijonnaise s'est lancé le défi de traverser un pays en petite reine. Après un premier périple en solo, elle a poursuivi par un deuxième et un troisième... Jusqu'à récemment rentrer de Tataouine (Tunisie).

Humaniste solitaire



« Petite, je ne comprenais pas pourquoi on ne faisait pas comme eux ! » Originnaire de Pluvert en Côte-d'Or, Aurélie Gonet, fille d'un chaudronnier et d'une assistante maternelle, ne partait pas en vacances. L'été, elle se promenait sur les chemins de campagne et croisait des touristes, notamment des Hollandais, à vélo. « Mon père m'expliquait qu'ils descendaient comme ça jusqu'à la mer. Je les enviais et je voulais faire pareil parce que nous aussi on avait des vélos ! » Un jour, son père et elle rejoignent Saint-Jean-de-Losne à deux roues. « Je me souviens de l'émotion forte que j'ai ressentie en voyant les bateaux des touristes, j'avais l'impression d'être un peu en vacances moi aussi. Je voulais continuer, comme les Hollandais. » Aurélie Gonet attendra pourtant longtemps avant de remonter sur une selle.

Au lycée, elle se démarque en redoublant quatre fois sa seconde mais reprend finalement goût aux études en terminale et obtient son bac STT, sciences et technologies tertiaires. Passionnée d'art, elle poursuit son cursus par deux ans d'histoire de l'art avant de s'orienter vers la communication avec un master Euromédias. Elle entre dans la vie active en alliant des contrats à durée déterminée à un statut d'autoentrepreneuse pour intervenir sur des événements ou en tant que communicante. Après quelques années, elle préfère un statut salarié et rejoint le service communication de l'école des Beaux-Arts.

EN ROUTE !

« Comme les Hollandais, je voulais traverser un pays ! » Un temps de côté, cette idée n'aura jamais quitté Aurélie Gonet mais quand elle exprimait son envie, ses interlocuteurs reportaient sur elle leurs craintes de ne pas y arriver par manque d'activités physiques, de faire une mauvaise rencontre ou encore d'avoir un accident. Alors en couple avec un amateur de vélo, elle le suit sur les compétitions sans vouloir pratiquer. « Par contre, pour ne pas m'ennuyer, je me suis mise à la photo. C'est devenu une chose importante dans ma vie. » Elle sera finalement une rencontre qui l'incitera à sauter le pas. « Frédéric Mary, voyageur à vélo dijonnais allait partir pour traverser l'Afrique du Nord au Sud. Je lui ai demandé combien de temps il s'entraînait avant le départ et sa réponse a été une révélation. » L'aventurier lui explique alors qu'il

« J'ai eu raison de m'autoriser à tenter, à faire ce qui me faisait envie et plaisir »

meilleur moyen de découvrir ce qu'il y avait entre les deux. » Ces deux semaines ont changé sa vie. « J'ai eu raison de m'autoriser à tenter, à faire ce qui me faisait envie et plaisir. » Les yeux marrons de la quarantenaire pétillent quand elle évoque le fait de voyager seule, à son rythme, mettant un temps sa vie entre parenthèses. « Seule, on découvre la liberté et c'est le début des rencontres. J'ai appris à



Aurélie Gonet est partie le 1er décembre 2024 de Dijon pour rejoindre Tataouine en Tunisie en sept mois et demi. Crédit : DR.

ne s'entraîner pas, préférant aller à son rythme. Aurélie Gonet, qui ne pratiquait aucune activité sportive, décide de repenser sa vie et, seule, elle ose partir à l'été 2015.

« J'avais un vélo qui prenait la poussière dans le garage. J'ai acheté deux sacoches et le nécessaire pour réparer le vélo, sans savoir l'utiliser. » Son premier périple reliera Londres à Edimbourg. « Je voulais que personne ne puisse me voir. J'avais une amie dans chaque ville, je me suis dit que le vélo restait le

ne plus me comparer aux autres. Je crois que ça représente la plus grande expérience de développement personnel de ma vie. »

DE REYKJAVIK À PÉKIN

Au bout de deux ans, l'envie de repartir et le besoin de solitude deviennent trop forts. « Je voulais faire quelque chose de plus long, avec des conditions climatiques et physiques plus difficiles. » Dénivelé, vent, pluie... Aurélie Gonet remonte en selle pour se lancer à l'assaut de l'Islande pendant cinq semaines. « J'ai chuté, ça a été dur mais j'étais heureuse de vivre ça. Je me suis sentie prête à un voyage au long court. » Sa mère atteinte d'un cancer l'oblige à repousser son projet. « Sa maladie m'a appris qu'il faut faire les choses avant d'être malade. » Pendant un an, elle profite du temps que la médecine leur offre et espère avoir l'occasion de réaliser leur rêve, aller un jour à Pékin ensemble. Malheureusement, le cancer aura le dernier mot. La jeune femme collecte alors 15.000 € en faveur de la recherche contre le cancer du poumon et décide de rallier Dijon à Pékin. En mars 2019, la souriante jeune femme prend le départ d'un itinéraire de 7.200 kilomètres qui la conduira jusqu'à la Cité

interdite huit mois plus tard. « J'aime la lenteur, faire durer le plaisir, sourit-elle avant de compléter : je n'ai jamais vraiment eu de problème. » L'aventurière reconnaît toutefois avoir eu peur à deux occasions, quand une voiture l'a renversée en Azerbaïdjan et quand un autre voyageur à vélo s'est montré un peu trop insistant.

PRÊTE À REPARTIR

En mai 2021, elle part en vélo à la rencontre des chercheurs entre Nevers et Morteau. « Je voulais aussi découvrir ma région et l'université m'a donné l'opportunité de le faire avec

son tour des savoirs. » Pourtant, à son retour de Pékin, la communicante vit des moments difficiles ponctués de tensions professionnelles, d'une maladie et d'une dépression. Immobilisée, elle décide de changer de métier. La Dreal lui donne alors l'opportunité de photographier les paysages régionaux. « J'ai rencontré une super équipe qui m'a redonné l'élan dont j'avais besoin. » Une motivation qui plonge Aurélie Gonet dans un nouveau projet : Dijon - Tataouine en Tunisie. « J'ai préparé mon voyage en un mois, sans itinéraire. » Partie le 1^{er} décembre 2024, elle revient sept mois et demi plus tard, en juillet dernier. En parallèle d'une exposition photo et d'une conférence dispensée pendant le festival les Nuits d'Orient pour relater son aventure, elle démarre une carrière de biographe. « Quand ma grand-mère d'origine polonaise a été atteinte d'Alzheimer, j'ai réalisé qu'on l'avait peu interrogée et que nous avions perdu ce qui nous reliait. » Humaniste, elle aime écouter puis raconter les récits de vie et de territoire. Même si elle n'a pas encore de projet de voyage défini en tête, Aurélie Gonet rassure : « J'ai une longue liste de rêves ! ». En attendant, la jeune femme s'adonne à son nouveau plaisir : le billard français.

NADÈGE HUBERT

1985

Naissance le 6 décembre à Dijon.

2011

Obtention d'un master Euromédias.

2015

Londres - Edimbourg.

2017

Tour d'Islande.

2019

Paris - Pékin.

2025

Dijon - Tataouine.



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

